



**Mondial de soccer: l'Espagne détrônée.**  
Une chronique de Jean Dion *Page B 6*

**Manifestation de syndiqués: le travail des policiers montréalais critiqué** *Page A 3*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CV N° 136

LE DEVOIR, LE JEUDI 19 JUIN 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

## Drainville invite les militants des autres partis à investir le PQ

ROBERT DUTRISAC  
Correspondant parlementaire à Québec

Bernard Drainville lance un appel aux indépendantistes des autres partis mais aussi aux indécis, aux blasés et aux mous pour qu'ils se rallient au Parti québécois (PQ) afin de le transformer.

«Le Parti québécois est tout grand ouvert. Après la volée qu'on a mangée, on n'a pas le choix», a livré l'ancien ministre du gouvernement Marois dans une entrevue qu'il a accordée au *Devoir*. «De cette nouvelle conjoncture, de ce grand nouveau remue-méninges va émerger un nouveau Parti québécois.»

Dans une lettre publiée en page A 7, Bernard Drainville affirme que le PQ, «c'est un instrument et on peut en faire ce qu'on veut».

Il invite les militants de Québec solidaire, d'Option nationale et de la Coalition avenir Québec à prendre leur carte de membre du PQ pour influencer sur le renouvellement du PQ. «Tous les indépendantistes, les souverainistes, les indécis de la question nationale peuvent l'investir, le transformer, le renforcer. Les jeunes ne s'y retrouvent plus? Qu'ils viennent le changer, c'est le temps ou jamais», avance Bernard Drainville qui souhaite que s'impliquent «tous les indépendantistes, blasés, pressés, déçus, lucides, solidaires, moins pressés, impatients, nationalistes, internationalistes».

### Coalition indépendantiste

Pour Bernard Drainville, le PQ doit former une grande coalition indépendantiste afin de contrer «le déclin» de l'option dans l'opinion publique. «Dans l'état actuel des choses, on ne peut pas se passer d'un seul indépendantiste», juge-t-il.

VOIR PAGE A 8 : DRAINVILLE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Nathalie Normandeau a été vice-première ministre d'avril 2007 à septembre 2011, date de sa démission. Attendu depuis des mois, le témoignage de l'ancienne ministre des Affaires municipales et des Régions, puis des Ressources naturelles, n'aura finalement duré que quelques heures.

COMMISSION CHARBONNEAU

## « J'ai peut-être été trahie »

Nathalie Normandeau dit n'avoir jamais cédé aux pressions des firmes de génie et blâme son chef de cabinet

PHILIPPE ORFALI

Nathalie Normandeau avait construit tout autour d'elle un «mur» étanche la protégeant de toute influence des firmes de génie-conseil. Mais peut-être que son chef de cabinet Bruno Lortie n'a pas, lui, fait preuve d'autant de prudence, a avancé l'ex-vice-première ministre du Québec mercredi devant la commission Charbonneau.

Attendu depuis des mois, le témoignage de l'ancien bras droit de Jean Charest n'aura finalement duré que quelques heures. Quelques heures pendant lesquelles Nathalie Normandeau a affirmé à maintes reprises que malgré l'apparente proximité entre son bureau et les firmes de génie-conseil québécoises, jamais elle n'a cédé aux pressions de

VOIR PAGE A 8 : NORMANDEAU

**Lire aussi** · Le mur et les valises. Un éditorial d'Antoine Robitaille. *Page A 6*

**Lire aussi** · La coïncidence des intérêts. Une chronique de Michel David. *Page A 3*

## AUJOURD'HUI

**Actualités** · Grand ménage en vue à Laval. La moitié des sociétés paramunicipales n'ont «plus leur raison d'être». *Page A 2*

**Culture** · Petite histoire des maisons de passe. Une visite guidée s'intéresse à la prostitution montréalaise au début du siècle dernier. *Page B 7*

**Le Monde** · Irak. Les djihadistes prennent d'assaut la principale raffinerie de pétrole du pays. *Page B 5*



Avis légaux..... A 5  
Décès..... B 4  
Météo..... A 5  
Mots croisés..... B 2  
Petites annonces..... B 4  
Sudoku..... B 3



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le tableau *Sun Bathing I* de John Lyman (à gauche) et la sculpture *L'homme révolté ou Composition 412* (au centre), d'Yves Trudeau, sont au nombre des dons exposés au MAC.

## Le geste du cœur

Le Musée d'art contemporain fête ses 50 ans en exposant les œuvres de ses donateurs

FRÉDÉRIQUE DOYON

Trois cents cœurs qui battent ensemble, ça ressemble à quoi? C'est le défi que s'est lancé l'artiste montréalais d'origine mexicaine Rafael Lozano-Hemmer pour créer *Pulse Room* en 2006. L'installation interactive présentée à la Biennale de Venise en 2007 ponctue le triplé d'expositions estivales du Musée d'art contemporain (MAC), dont la plus grande part salue les 50 ans de l'institution, en présentant les œuvres des donateurs qui ont façonné ses collections.

Fruit d'un don anonyme récent et formant une exposition en soi, *Pulse Room* enregistre les pulsations cardiaques de

chaque participant. Celles-ci prennent alors la forme du scintillement d'une ampoule, qui rejoint les 299 autres dans la salle, et mêlent leur musique à l'étrange symphonie.

«C'est un portrait biométrique qui devient un paysage» sonore et lumineux, résume l'artiste au *Devoir* lors du lancement de l'exposition, mercredi, à propos de ce «memento mori», éphémère comme la vie. Il en a eu l'idée quand sa femme était enceinte de leurs jumeaux.

«J'essayais d'écouter les battements cardiaques de mon fils et de ma fille en même temps», raconte celui qui fera une

VOIR PAGE A 8 : MAC

## Une 1<sup>re</sup> clinique sans médecins ouvre ses portes

La clinique pilotée par des infirmières desservira deux quartiers de Québec

ISABELLE PORTER  
à Québec

Dans la basse-ville de Québec, les gens pourront bientôt se faire soigner dans une clinique de quartier pilotée exclusivement par des infirmières. Financé par la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ), ce projet-pilote est une première du genre au Québec.

«Nous passons à l'action», a déclaré fièrement la présidente de la FIQ, Régine Laurent, qui espère que d'autres établissements similaires pourront apparaître au Québec.

De la simple otite aux urgences mineures, en passant par le suivi des maladies chroniques, la FIQ souhaite permettre aux infirmières d'assurer différents soins de première ligne.

Située à la frontière des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, la clinique existe déjà sous le nom de Coopérative de santé SABSA. Une jeune infirmière praticienne, Isabelle Têtu, et une infirmière à la retraite, Maureen Guthrie, l'avaient créée à la fin 2011 pour faire le suivi des gens souffrant d'hépatite C dans le secteur. Au moins 200 personnes y étaient soignées de façon bénévole.

Or les deux femmes ont réalisé que les besoins dans le quartier étaient autrement plus vastes. «On a eu un contact privilégié avec les citoyens des quartiers Saint-Roch et Saint-Sau-

VOIR PAGE A 8 : CLINIQUE

## ACTUALITÉS

## Le PM dit suivre la commission Charbonneau avec attention

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
Correspondant parlementaire  
à Québec

Le premier ministre Philippe Couillard est suspendu aux lèvres de la commissaire France Charbonneau et à celles des témoins qui se succèdent devant elle.

À défaut de les commenter publiquement, il «sui[t] avec attention tous les témoignages», a-t-il fait remarquer mercredi.

«Je n'ai pas le temps de lire les détails, mais je suis les résumés des témoignages», a expliqué M. Couillard, en marge d'une annonce sur la tenue d'un forum sur la lutte contre l'intimidation. Les travaux de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction constituent un «élément important de l'actualité» auquel, comme tous les citoyens, il ne peut échapper. «Le soir, quand je regarde les nouvelles, ou le matin, quand je me lève, bien, je porte une attention particulière à ces éléments-là.»

### «Pas souhaitable»

Le chef du gouvernement s'intéresse de près au «message envoyé» par les différents témoignages livrés aux commissaires France Charbonneau et Renaud Lachance.

D'ailleurs, au lendemain de celui de Bruno Lortie — bras droit de l'ex-ministre Nathalie Normandeau —, M. Couillard juge qu'il n'est «pas souhaitable» que les directeurs de cabinet «fassent de la sollicitation pour du financement politique». «Maintenant, est-ce que ça va être avéré, est-ce que ça va être confirmé par la commission? Attendons de voir le rapport», a-t-il affirmé, appelant à la prudence.

Le premier ministre dit «réfléchir énormément» aux questions suscitées au fil des derniers mois par la commission Charbonneau. Il attend le rapport et les recommandations qui y seront jointes.

«[C'est] la prochaine étape vers laquelle moi, je me projette déjà. [...] Lorsque le rapport sera publié, j'aurai des commentaires détaillés à faire, mais pour l'instant je vais m'abstenir», a-t-il indiqué au lendemain d'un entretien avec des enquêteurs de la commission Charbonneau. M. Couillard dit avoir été interrogé lundi essentiellement sur l'«ambiance politique passée et actuelle». «On est maintenant dans une ère de financement populaire où, finalement, les partis politiques n'ont même plus besoin d'avoir de responsable de coordination de financement. Et tant mieux, c'est bon pour la démocratie.»

Le Devoir

« On est maintenant dans une ère de financement populaire où, finalement, les partis n'ont même plus besoin d'avoir de responsable de coordination de financement »

Philippe Couillard, premier ministre du Québec



L'animateur Jasmin Roy, à la tête d'une fondation ayant pour mission de lutter contre la discrimination, l'intimidation et la violence faites aux jeunes, constate des améliorations.

## Les Québécois sont conviés à un grand forum sur l'intimidation

Les pistes d'action serviront à élaborer le plan gouvernemental attendu pour 2015

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
Correspondant parlementaire  
à Québec

Les Québécois sont mûrs pour une conversation nationale sur l'intimidation, est d'avis le premier ministre Philippe Couillard. Il invite les acteurs de la société civile à un Forum sur la lutte contre l'intimidation le jeudi 2 octobre prochain dans la ville de Québec.

Les participants dégageront des pistes d'action en vue de l'élaboration d'un plan gouvernemental attendu en 2015.

«En 2014, trop de personnes sont encore atteintes dans leur dignité et voient leur sécurité compromise par un ou des intimidateurs. La question à poser à tous: "Qu'arriverait-il si une situation comme celle-ci se produisait dans votre propre famille? Quelle serait votre réaction? Comment pourriez-vous intervenir ou prévenir ce genre de situation?" Toutes ces questions sont légitimes, et c'est la raison pour laquelle notre gouvernement convie la population québécoise à un important exercice de réflexion sur le sujet», a souligné M. Couillard à l'occasion d'une conférence de presse mercredi à l'Assemblée nationale.

À ses côtés, la ministre Francine Charbonneau a convié toutes les personnes interpellées par les enjeux de l'intimidation et de la cyberintimidation à partager leurs réflexions, à compter de juillet, sur le site Web du ministère de la Famille. «Cette lutte, le gouvernement ne peut la faire seul», a-t-elle fait valoir.

### Pas plus de lois

Deux ans après l'adoption de la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, le gouver-

Jasmin Roy dit observer un « changement majeur de culture » dans les écoles

nement libéral ne voit pas la nécessité de légiférer afin d'enrayer ce fléau frappant des personnes de tous âges. «On a probablement tous ou toutes pris conscience [de cas d'intimidation], mais on l'a toujours gardé un peu sous le tapis. Une partie de la solution, une grande partie de la solution, vous parlez des lois et des règlements, oui, mais le mettre à la lumière également, ça fait partie de la solution», a dit M. Couillard,

persuadé que le Forum incitera la population à discuter ouvertement de «l'intimidation physique, psychologique, émotionnelle, et de ses deux compagnons malheureux: la discrimination ou l'isolement social» dont un grand nombre de Québécois souffrent. «Que ce soit à l'école, dans notre milieu de travail, dans notre vie quotidienne ou sur Internet, personne n'est à l'abri», a souligné le chef du gouvernement.

Jasmin Roy, à la tête d'une fondation ayant pour mission de lutter contre la discrimination, l'intimidation et la violence faites aux jeunes, dit observer un «changement majeur de culture» dans les écoles primaires et secondaires depuis l'adoption du projet de loi 56 en dépit d'un «[petit] manque de ressources, d'accompagnement, d'outils pédagogiques». En effet, la «plupart des écoles» se sont dotées d'un plan d'action. «Maintenant, il faut l'évaluer. [...] Est-ce qu'on doit le bonifier? Il faut travailler là-dessus. Je pense que c'est le prochain "step" à faire pour pouvoir avancer», a-t-il dit.

Le Devoir

SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES

## Grand ménage en vue à Laval

La moitié des sociétés n'ont «plus leur raison d'être», dit l'IGOPP

JEANNE CORRIVEAU

L'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) estime que plusieurs sociétés paramunicipales de Laval ne sont ni pertinentes ni utiles et que la plupart d'entre elles présentent des lacunes en matière de gouvernance. Il recommande donc la dissolution de la moitié d'entre elles, dont Laval Technopole et la Cité de la culture et du sport de Laval qu'avait créée l'administration de l'ex-maire Gilles Vaillancourt pour gérer le dossier de l'amphithéâtre.

Mandaté par l'administration du maire Marc Demers pour analyser la gestion de 15 sociétés paramunicipales de Laval, l'IGOPP a livré son bilan mercredi et recommande qu'un sérieux ménage soit effectué dans ces organisations satellitaires de la Ville.

«La moitié des 15 sociétés paramunicipales n'ont plus leur raison d'être», résume Michel Nadeau, directeur général de l'IGOPP. Et il y en a d'autres où il faut remplacer les élus et les fonctionnaires [au sein des conseils d'administration] par des gens indépendants, solides et compétents.»

### Laval Technopole

Lors de son étude, l'IGOPP a répertorié des lacunes en matière de gouvernance et de reddition de comptes. L'Institut recommande notamment d'intégrer l'organisme à vocation économique Laval Technopole au sein de l'appareil municipal: «On touche à une vache sacrée à Laval», admet Michel Nadeau. Mais quand vous voyez les procès-verbaux des réunions, c'était une blague. Beaucoup de gens étaient absents. Il n'y avait pas de débat. Il y avait une apparence de bonne gestion mais, en réalité, il n'y avait pas de gestion.»

Dans le cas de la Cité de la culture et du sport de Laval, l'Institut note que l'organisme agit comme mandataire de la Ville, mais qu'il n'a ni l'expertise ni la capacité contractuelle de piloter le dossier de la Place Bell en fonction des intérêts de la Ville. L'Institut propose donc que cet organisme soit lui aussi intégré à l'appareil municipal.

L'IGOPP suggère de faire disparaître d'autres sociétés, comme Agriculture Laval, le Centre d'expositions horticoles et commerciales, le Fonds de soutien Laval ainsi que la Cité du savoir — qualifiée de «coquille» — qui avait réussi à attirer l'Université de Montréal à Laval. D'autres sociétés pourraient être maintenues, mais elles devraient bénéficier d'une plus grande indépendance, comme la Place des aînés de Laval, le Camp spatial et le Cosmodôme, souligne l'IGOPP.

L'IGOPP suggère par ailleurs à l'administration Demers de créer un Secrétariat à la gouvernance ainsi qu'une commission permanente relevant du conseil municipal pour suivre de près la gestion des sociétés paramunicipales. Le maire Demers s'est engagé à donner suite à ces recommandations.

Il compte décider du sort des sociétés paramunicipales d'ici l'automne, après avoir analysé la portée et les conséquences sur les plans financier et légal de leur transformation ou de leur dissolution.

Le Devoir

## VIVE LE QUÉBEC LIBRE!

Colloque annuel des IPSO du 21 juin 2014

CONFÉRENCIERS : Frédéric Bastien, Marc Chevrier, Jocelyn Desjardins, Martine Desjardins, Andrée Lajoie, Guy Rocher  
Remise du Prix Jacques-Parizeau à M. Jacques-Yvan Morin

Depuis leur création en 1995, les Intellectuels pour la souveraineté (IPSO) ont constitué, en marge des partis politiques, un vaste argumentaire en faveur de l'indépendance du Québec. Alors que nous nous dirigeons résolument vers notre 20<sup>e</sup> anniversaire voilà que des commentateurs, prenant acte des résultats des récentes élections, s'empressent d'annoncer la désuétude, sinon la mort du projet indépendantiste. Les IPSO s'inscrivent en faux contre ces constats défaitistes et réitérent leur engagement à contribuer, avec le peuple québécois, à la réalisation de l'indépendance du Québec.

1. La lutte pour l'indépendance s'inscrit dans la trame historique de la nation québécoise et son aboutissement est la conséquence politique directe du mouvement collectif et démocratique d'émancipation du Québec entrepris lors de la révolution tranquille par les forces vives et engagées de la société québécoise.
2. Ce mouvement a été et est toujours entravé par la résistance active et souterraine des représentants de l'État canadien et de ses bénéficiaires privilégiés, par l'entretien de la division culturelle, économique et générationnelle de la société québécoise et par l'ambiguïté et la confusion des stratégies adoptées par certains de ses propres représentants politiques.
3. Freinée dans la poursuite des idéaux de la génération qui a engendré la révolution tranquille, impuissante face aux attentes des nouvelles générations, limitée dans des décisions qui nous concernent — quand elle n'en est pas franchement écartée — en matière de langue et de culture, d'environnement, de rapports aux nations autochtones, de relations internationales, d'économie et d'infrastructures, la gouvernance du Québec est dans une impasse dont il lui faut sortir sous peine de s'effacer inexorablement devant les lois, les politiques et les traités conçus hors du Québec et autoritairement appliqués au Québec sans l'accord des Québécois et des Québécoises.

Fidèles aux objectifs qu'ils se sont donnés, les Intellectuels pour la souveraineté réitérent l'appel à l'engagement qui concluait leur manifeste de 1995 :

«L'avenir du Québec passe par l'indépendance. [...] La liberté d'opinion et la liberté d'expression ne signifient rien si l'on n'en use pas. Nous lançons un appel solennel aux intellectuels de toutes les tendances, de toutes les institutions et de tous les milieux pour qu'ils se joignent à nous » à l'occasion de ce colloque qui se tiendra le samedi 21 juin prochain.

SAMEDI LE 21 JUIN 2014 À 8H30  
(entrée libre)

à la Chapelle historique du Bon-Pasteur  
100, rue Sherbrooke Est, Montréal

ipso  
Les Intellectuels pour la Souveraineté  
ipsoquebec.org

12<sup>e</sup> ÉDITION  
**QUARTIERS DANSES**  
12-20 SEPT 2014

**LES PASSEPORTS DU FESTIVAL  
SONT EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI!  
OFFERTS EN QUANTITÉ LIMITÉE  
À LA BILLETTERIE DU GESÙ.**

PAR TÉLÉPHONE: 514-861-4036  
[WWW.LEGESU.COM](http://WWW.LEGESU.COM)

**GO**  
GEORGES  
LAOUN  
OPTICIEN  
Ami du festival  
depuis 2005

[WWW.QUARTIERSDANSES.COM](http://WWW.QUARTIERSDANSES.COM)

# ACTUALITÉS

## La coïncidence des intérêts



MICHEL DAVID

Robert Bourassa avait coutume de dire, le sourire en coin, que les intérêts du Québec coïncidaient avec ceux du PLQ. Nathalie Normandeau, qui a fait ses premiers pas en politique au bureau de l'ancien premier ministre, en avait sans doute pris bonne note.

Depuis le témoignage de l'entrepreneur Lino Zambito, au tout début des travaux de la commission Charbonneau, sa comparution était attendue avec grande impatience et il faut reconnaître qu'elle s'est remarquablement bien défendue, avec tout l'aplomb qu'elle manifestait durant sa meilleure période à l'Assemblée nationale.

Si M<sup>me</sup> Normandeau s'est cassé les dents sur le dossier du gaz de schiste, son précédent passage au ministère des Affaires municipales avait été célébré, au point que plusieurs voyaient en elle une sérieuse prétendante à la succession de Jean Charest. A entendre son témoignage de jeudi, il était facile de comprendre pourquoi elle était si populaire en région.

L'ancienne ministre a expliqué qu'elle utilisait son « pouvoir discrétionnaire » pour faire contrepoids à celui des fonctionnaires qui, avec leurs normes mur à mur, ne tenaient pas compte des réalités particulières du monde rural, de la capacité de payer et de la qualité de vie des contribuables des petites municipalités, où c'était parfois le « tiers-monde » en ce qui concerne les infrastructures.

Qui plus est, la région dont elle était personnellement responsable, la Gaspésie, avait un taux de chômage de 22% quand elle est entrée en fonction, ce qui justifiait bien un petit coup de pouce. Bref, elle se voulait une véritable Robin des Bois des régions.



À première vue, 32 interventions pour imposer l'octroi ou la majoration d'une subvention sur un total de 708 dossiers semblent constituer un pourcentage très raisonnable, voire modeste. Le problème est que les bénéficiaires de ces subventions étaient presque toujours les mêmes

**Nathalie Normandeau n'est tout de même pas née de la dernière pluie**

firmes de génie-conseil, notamment le groupe Roche, dont les représentants fréquentaient assidûment les cocktails de financement de M<sup>me</sup> Normandeau.

Un ancien ingénieur de Roche et de BPR, qui a témoigné de façon anonyme devant la commission, a expliqué que son expertise était précisément d'aider les municipalités de l'est du Québec à mener à bon port les demandes de subvention dont sa firme allait éventuellement profiter. Ces mêmes municipalités dont les élus étaient traités aux petits oignons par les firmes de génie-conseil.

M<sup>me</sup> Normandeau a dit être « révoltée » par la « magouille » à laquelle ces dernières se seraient livrées à l'insu du ministère et d'elle-même. En sa qualité d'ancienne mairesse de Maria, il est cependant difficile de croire qu'elle était à ce point ignorante de ce qui se passait dans les petites municipalités gaspésiennes.

Elle n'est tout de même pas née de la dernière pluie. À l'en croire, son ancien chef de cabinet, Bruno Lortie, en qui elle avait une « confiance absolue », aurait tout managé derrière son dos avec l'ancien ministre Marc-Yvan Côté, alors vice-président au développement des affaires chez Roche et grand collecteur de fonds du PLQ.

Si elle ignorait que les deux hommes se considéraient comme père et fils, elle savait néanmoins qu'ils étaient bons amis, et la réputation de M. Côté, expulsé à vie du Parti libéral du Canada à la suite des révélations de la commission Gomery sur les commandites fédérales, n'était plus à faire. Dans les circonstances, un minimum de vigilance aurait dû s'imposer, mais M<sup>me</sup> Normandeau n'a pas eu de « discussion spécifique » à ce sujet avec son chef de cabinet.



De son propre aveu, elle était « très en demande » dans les activités de financement du PLQ. Personne ne conteste le charme personnel et les qualités humaines de l'ancienne vice-première ministre, mais elle aurait certainement été moins sollicitée si elle avait été responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes.

Elle a dit ignorer que les contributions des firmes de génie-conseil dans sa circonscription de Bonaventure, le groupe Roche au premier chef, avaient grimpé en flèche quand elle est devenue ministre des Affaires municipales et que les avantages obtenus par ces firmes avaient augmenté en proportion. Qui plus est, M. Côté participait activement à l'organisation de ses activités de financement.

Tout en reconnaissant qu'« au plan des perceptions, cela peut sembler étrange », elle assure qu'un « mur infranchissable » séparait ses activités de ministre de ses activités de militante libérale. Bien sûr, elle n'était pas naïve au point de croire que des gens aussi généreux n'espéraient pas un retour d'ascenseur, mais si un heureux hasard voulait que les intérêts des régions coïncident avec ceux du PLQ et de ses contributeurs, tout le monde était content, non ?

mdavid@ledevoir.com

## Régime minceur à Montréal

Les arrondissements et les services de la Ville devront trouver jusqu'à 160 millions par an

JEANNE CORRIVEAU

Les arrondissements montréalais se livrent ces jours-ci à un difficile exercice de compressions budgétaires. Pour se conformer aux demandes budgétaires de l'administration de Denis Coderre, les arrondissements et les services de la Ville devront procéder à des compressions annuelles et récurrentes pouvant atteindre 160 millions de dollars, ce qui représente entre 3,6% et 4,4% de leur budget.

Les documents préparés par le directeur général de la Ville, Alain Marcoux, à l'intention des directeurs d'arrondissement et dont *Le Devoir* a obtenu copie, détaillent les objectifs budgétaires de l'administration Coderre pour les cinq prochaines années.

Le 3 avril dernier, le maire Coderre avait annoncé son intention d'endiguer la croissance de la masse salariale en supprimant 2700 postes en cinq ans à la Ville. Il comptait y parvenir en abolissant un poste vacant sur deux, notamment à la suite de départs à la retraite. Cette mesure devait lui permettre d'économiser 240 millions en cinq ans.

### 450 millions

Globalement, l'administration fixe toutefois la réduction de la masse salariale à au moins 450 millions au cours des cinq prochaines années. Elle estime par ailleurs que le projet de loi sur les régimes de retraite pourrait lui permettre de réaliser des économies d'environ 80 millions.

Dans les arrondissements et les services, des compressions de 131 à 160 millions par année seront requises, précise-t-on. « Cela peut paraître impossible, mais l'expérience d'autres institutions publiques ou privées montre que c'est possible lorsque la volonté de l'administration est

« On est convaincus que pour certains services aux citoyens, ça coûte moins cher à la Ville de Montréal de le faire en interne que de se faire voler par la collusion »

François Croteau, maire de Rosemont-La Petite-Patrie

sans équivoque », écrit Alain Marcoux.

La performance organisationnelle et l'innovation technologique sont évoquées pour permettre l'atteinte des objectifs.

### Tâche ardue

Les arrondissements s'apprêtent ces jours-ci à présenter leurs propositions de compressions avec un plan quinquennal de main-d'œuvre, mais l'exercice s'avère difficile. « On est capables de faire l'exercice — très difficilement — pour cette année, mais pour les quatre prochaines années, je ne peux absolument pas dire qu'on supprimera tel ou tel poste », soutient le maire du Sud-Ouest, Benoit Dorais. Selon lui, l'administration devra faire preuve de plus de souplesse dans l'application des compressions. Certains arrondissements seront incapables d'atteindre les ob-

jectifs fixés par l'administration compte tenu de leur situation déjà précaire, avance-t-il : « Il y a vraiment des tensions. »

Le maire de Rosemont-La Petite-Patrie, François Croteau, est de ceux qui croient que la mission est impossible. Selon lui, il est simpliste de penser à procéder à des réductions d'effectifs « mur à mur ». « Nous, on tente le plus possible de cesser d'être dépendants de l'entreprise privée et de la collusion, dit-il. On est convaincus que pour certains services aux citoyens, ça coûte moins cher à la Ville de Montréal de le faire en interne que de se faire voler par la collusion. »

### Exercice nécessaire

La maire de Verdun et membre de l'équipe Coderre, Jean-François Parenteau, convient que l'exercice est difficile, mais il est nécessaire. « Ça fait mal, mais je pense que c'est sain de regarder si on fait bien les choses. Avec nos budgets, on s'en va vers un gouffre. Je pense qu'on peut être plus performants. »

Parallèlement, un comité dont font partie plusieurs maires, dont Benoit Dorais, Manon Barbe, Luc Ferrandez et Chantal Rouleau, travaille sur un projet de réforme du financement des arrondissements. Jean-François Parenteau s'attend à ce que les résultats de ces travaux soient présentés à la mi-juillet : « C'est certain que plusieurs arrondissements vont protester. Ils sont tous d'accord avec le principe d'équité tant que ça ne les touche pas. »

Une rencontre de la « table des maires », demandée par Denis Coderre, est prévue jeudi après-midi. La question du financement des arrondissements pourrait y être abordée.

Le Devoir



Cols bleus, pompiers et policiers ont tenu une manifestation devant l'hôtel de ville de Montréal mardi pour protester contre le projet de loi sur les retraites.

### FEU DEVANT L'HÔTEL DE VILLE

## Denis Coderre demande des comptes au SPVM

JEANNE CORRIVEAU  
MARCO BÉLAIR-CIRINO

Denis Coderre a prévenu les syndiqués que la manifestation de mardi visant à dénoncer le projet de loi sur les régimes de retraite pourrait donner lieu à des représailles. Au lendemain de la manifestation, au cours de laquelle un feu a été allumé devant l'hôtel de ville, le maire a demandé au directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Marc Parent, de lui faire rapport des événements.

Le maire a réitéré qu'il jugeait « inacceptables » les gestes posés par certains syndiqués qui, lors d'une manifestation mardi réunissant des pompiers, des policiers et des cols bleus, ont allumé un feu devant l'hôtel de ville pour y brûler des casquettes, puis des déchets, bloquant du même coup la circulation sur la rue Notre-Dame. Les pompiers qui ont éteint le brasier ont par la suite arrosé la façade de l'hôtel de ville.

« Les gens ont le droit de protester et d'être en désaccord, mais jamais je n'accepterai de la part des syndicats qu'on fasse ce qu'on a fait hier [mardi] », a indiqué Denis Coderre lors de la séance du comité exécutif mercredi matin. « Faire un feu, c'est un méfait », a dit le maire, qui reproche aussi aux syndi-

qués d'avoir utilisé des véhicules de la Ville lors de cette manifestation.

Plus tard dans la journée, le maire a fait savoir qu'il avait donné mandat à Marc Parent de dresser le bilan des événements. « Il doit y avoir des conséquences, a-t-il dit. Ça peut vouloir dire faire payer les syndicats, mais je veux avoir un portrait. Il y a une convention collective, mais c'est sûr que ça va être tolérance zéro pour ce genre de choses. »

### Au-dessus de la loi ?

À Québec, le premier ministre Philippe Couillard a dénoncé les gestes posés en toute impunité devant l'hôtel de ville de Montréal. « Quels que soient les auteurs, tout acte de violence ou de destruction de propriété doit être condamné. Personne n'est au-dessus de la loi », a-t-il souligné. « C'est d'autant plus préoccupant quand [les auteurs de ces actes sont des] personnes qui sont elles-mêmes chargées de l'application des lois », a-t-il ajouté.

Il appelle le SPVM à tuer dans l'œuf toute apparence de « doubles standards » mettant les policiers, les pompiers et autres employés municipaux à l'abri de la loi et de la réglementation.

M. Couillard s'est toutefois montré disposé à amender le projet de loi sur les régimes de retraite tout en ne perdant pas de vue son objectif. « Les gens sont inquiets, puis ils veulent s'ex-

primer. Bien, qu'ils négocient les ententes avec leur municipalité », a-t-il dit.

De son côté, le ministre du Travail, Sam Hamad, appelle les protestataires au calme : « C'est dans l'intérêt de tout le monde de négocier de bonne foi. [...] Il faut qu'on se calme un peu et qu'on négocie. »

### Vérifications en cours

Pour leur part, les porte-parole syndicaux ont affirmé que les débordements observés n'étaient ni planifiés ni voulus. En entrevue au 98,5 FM, Yves Francoeur, le président de la Fraternité des policiers de Montréal, a soutenu que son syndicat avait agi de façon responsable.

Le SPVM a fait savoir que des vérifications internes étaient en cours. Le porte-parole du SPVM, Ian Lafrenière, n'écarte pas la possibilité que des constats d'infraction soient donnés aux individus ayant allumé le feu. « Nous avons reçu beaucoup d'images de l'incendie », a-t-il dit.

Les policiers ont arrêté deux personnes mardi pour avoir intimidé des policiers devant la Cour municipale, non loin de la manifestation des syndiqués municipaux qui se tenait au même moment. Les deux événements n'ont pas de lien, a soutenu M. Lafrenière.

Le Devoir

## ACTUALITÉS

## Le Portage : la ministre Charlebois interpellée

Lucie Charlebois assure qu'elle suivra de près la situation précaire du centre de réadaptation pour jeunes toxicomanes Le Portage de Beaconsfield. La ministre déléguée à la Réadaptation a ce dossier « très à cœur », indique son attachée de presse Alexandra Bernier, et elle a eu l'occasion de s'entretenir avec l'équipe de ce centre cette semaine. « La ministre a la volonté d'aider, bien qu'il faille garder en tête que le contexte financier est difficile », dit-elle. Le plan de déménagement du seul centre de réadaptation avec hébergement pour les jeunes anglophones toxicomanes, qui vient d'être déposé, sera évalué.

Le Devoir

## Un accompagnateur pour l'Hôpital général juif

Après le CUSM et le CHUM, c'est au tour de l'Hôpital général juif de se voir assigner un accompagnateur. « Malgré un appui supplémentaire de 8 millions de dollars consenti deux années de suite par le Ministère afin de soutenir ses efforts de retour à l'équilibre budgétaire, l'hôpital a terminé la dernière année financière avec un déficit d'environ 15 millions de dollars », souligne le ministre de la Santé Gaétan Barrette. Pour cette raison, le Dr Michel Bureau, qui a déjà assumé ce rôle auprès du CUSM, s'assurera que l'établissement se dotera d'un plan crédible de retour à l'équilibre budgétaire.

Le Devoir

## Sécurité ferroviaire : le BST satisfait

Ottawa s'est engagé sur la bonne voie en vue d'assurer un transport plus sécuritaire des matières dangereuses par voie ferroviaire, juge le Bureau de la sécurité des transports (BST) dans son évaluation des mesures mises en place et planifiées par Transports Canada dans la foulée de la tragédie de Lac-Mégantic. « Globalement, le Bureau est satisfait des mesures initiales et rigoureuses prises par Transports Canada, mais il y a encore du travail à faire », a résumé mercredi Kathy Fox, membre de l'organisme indépendant. Le BST s'est penché sur la réponse donnée par le ministère à trois recommandations qu'il avait formulées en janvier dernier dans le cadre de son enquête sur la catastrophe ferroviaire survenue il y aura bientôt un an à Lac-Mégantic. « Si toutes ces recommandations sont mises en vigueur, ça va réduire les conséquences reliées à un déraillement », a indiqué M<sup>me</sup> Fox, qui prendra les rênes du BST à titre de présidente en août.

La Presse canadienne

## CUSM : St-Clair Martin Armitage recouvre sa liberté

Le Britannique St-Clair Martin Armitage, qui fait face à des accusations de fraude en lien avec le projet de construction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), a été libéré mercredi moyennant une caution de 75 000 \$. L'homme âgé de 59 ans a la permission de rentrer à son domicile, en Grande-Bretagne. Il ne pourra cependant entrer en contact avec ses coaccusés ainsi qu'avec des employés du CUSM et de SNC-Lavalin. Par voie de communiqué, mercredi, M. Armitage s'est dit « profondément attristé » des allégations de complot et de fraude entourant le projet du CUSM et a nié avoir posé des gestes répréhensibles dans cette affaire. M. Armitage a été arrêté par l'Unité permanente anticorruption mardi à l'aéroport Montréal-Trudeau. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrestation international pour sa participation présumée à des malversations entourant le projet de construction du mégahôpital.

La Presse canadienne

## Une année scolaire qui finit sur une note « absurde »

Des parents déplorent que plusieurs élèves doivent aller en classe pour une seule journée le lundi 23 juin

LISA-MARIE GERVAIS

L'année scolaire se terminera sur une note un peu absurde au goût de certains parents, alors que les élèves devront aller en classe le lundi 23 juin, au retour de la fin de semaine et juste avant la journée fériée de la Saint-Jean-Baptiste.

« C'est totalement absurde. Moi, c'est clair que mon enfant n'ira pas à l'école », souligne une mère d'un garçon qui fréquente une école secondaire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). « C'est vraiment ridicule : les examens sont finis, les enfants n'en peuvent plus, les parents travaillent déjà comme des fous depuis deux semaines pour essayer de les garder motivés [...] et ils vont mettre une journée soi-disant obligatoire le 23 en sachant très bien que l'école sera à moitié vide! », poursuit-elle. D'autres soulignent le caractère insensé de ne pas avoir

« C'est aux parents du CE [...] de dire qu'ils ne sont pas d'accord avec la façon dont a été pensé le calendrier. Sinon, on ne peut faire grand-chose. »

Ève Kirlin, Comité central de parents de la CSDM

puisé dans la banque de journées pédagogiques, qu'elles soient institutionnelles ou propres à un établissement, pour en mettre une le 23 juin.

À la Commission scolaire de Montréal, si la plupart des écoles ouvrent leurs portes aux enfants lundi prochain, certaines ont toutefois choisi de puiser dans une banque de congés qui leur sont propres pour ne pas qu'il y ait classe en ce lundi pré-Saint-Jean. C'est aussi le cas à la commission scolaire Marguerite-Bour-

geois, sur l'île de Montréal, dont environ 30% à 40% des écoles ont choisi de finir vendredi et de créer une journée pédagogique le 23 juin.

Dans d'autres commissions scolaires, comme Marie-Victorin et des Grandes-Seigneuries, le 23 juin sera une journée pédagogique dans tous les établissements et les vacances commenceront vendredi, après la cloche. À la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, les élèves n'auront pas d'école non plus lundi,

la journée pédagogique étant puisée à même la banque de trois congés flottants de « reprise de tempête ».

## Approuvé par tous

Aussi illogique que cela puisse paraître aux yeux de certains, le calendrier scolaire n'est pas conçu à la légère. « On fait les calendriers sur une période de trois ans et ils sont approuvés par tous nos partenaires, comité de parents, syndicats, etc. Tout le monde se prononce sur les calendriers des trois prochaines années, qui comptent 180 jours d'école pour les enfants et 200 pour les enseignants », a expliqué Alain Perron, porte-parole de la CSDM.

Ensuite, c'est à l'école, à travers son conseil d'établissement (CE), de déterminer où seront placées les journées pédagogiques locales. « C'est aux parents du CE de soulever le point en réunion et de dire qu'ils

ne sont pas d'accord avec la façon dont a été pensé le calendrier. Sinon, on ne peut faire grand-chose », a indiqué Ève Kirlin, vice-présidente communications du Comité central de parents de la CSDM. Le calendrier scolaire pour la prochaine année scolaire est toujours approuvé à la fin de la précédente (donc en ce moment).

« Comme parent, je sympathise avec ceux qui vivent cette problématique. On est bien embêté, on ne voudrait pas encourager notre enfant à manquer l'école. C'est vrai qu'une situation comme ça peut bousculer les enfants », a-t-elle dit. Plusieurs camps de jour commenceront d'ailleurs le lundi 23 juin et peu d'enfants se présenteront à l'école, reconnaît-elle. Mais elle rappelle que les dernières journées d'école sont consacrées à des jeux.

Le Devoir



Claude Castonguay et Claude Béland ont été faits grands officiers.

MATHIEU BELANGER LA PRESSE CANADIENNE

## ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

## 35 personnalités reçoivent les grands honneurs

MÉLANIE LOISEL

Dans leur domaine respectif, ils sont considérés comme des modèles d'excellence, de détermination et de courage. Ces hommes et ces femmes ont permis au Québec de se développer au cours des dernières années. Pour souligner leur contribution exceptionnelle, le premier ministre Philippe Couillard a honoré 35 personnalités, mercredi après-midi, en leur remettant les insignes de l'Ordre national du Québec à l'Assemblée nationale.

La Presse canadienne

Lors de la 29<sup>e</sup> cérémonie de remise de l'Ordre, une vingtaine de personnes ont d'abord reçu les insignes de « chevalier ». Parmi celles-ci, on retrouve des personnalités connues, dont l'animatrice de radio Monique Giroux, le joueur de hockey Joé Juneau, les artistes Michel Lemieux et Victor Pilon, de même que l'écrivain Georges-Hébert Germain. Des personnalités travaillant davantage dans l'ombre ont aussi été honorées. Parmi elles, on compte le docteur

innu Stanley Vollant, l'ancienne présidente de la Place des Arts Marie Lavigne, la présidente d'Afrique Expansion Amina Gerba ou encore la présidente de Solidarité rurale Claire Bolduc.

## Officiers et grands officiers

Le premier ministre Couillard a aussi remis les insignes « d'officier » à 13 personnalités dont l'engagement dans la société québécoise est remarquable. L'écrivain Dany Lafer-

rière, la cinéaste Manon Barbeau, l'ancienne ministre péquiste Louise Beaudoin, l'ancien ministre libéral et constitutionnaliste Benoît Pelletier ont reçu ces honneurs.

Deux grands Québécois ont également reçu la plus haute distinction de l'Ordre national. Le père de l'assurance maladie, Claude Castonguay, et l'ancien président du Mouvement Desjardins Claude Béland ont été nommés grands officiers.

Le Devoir

## CARRÉ ST-LAURENT

## Québec retire ses billes

Le couperet va tomber sur un des projets chers à l'ancien gouvernement péquiste en vue de revitaliser le centre-ville de Montréal : le Carré Saint-Laurent.

La Presse canadienne a appris que Québec renonce, par souci d'économie, à s'associer à ce projet immobilier de 160 millions de dollars, qui doit en principe être érigé très bientôt au cœur du Quartier des spectacles, à l'angle de Saint-Laurent et Sainte-Catherine à Montréal.

L'annonce avait été faite par l'ex-première ministre Pauline Marois, en présence du maire de Montréal, Denis Coderre, en décembre dernier, et avait été présentée comme un jalon majeur de la revitalisation du cœur de Montréal. Mais depuis, le gouvernement libéral a pris le pouvoir et refait ses calculs, pour finalement juger que cette décision du gouvernement précédent équivalait à un gaspillage de fonds publics.

Le contrat à long terme prévoyait que le gouvernement allait louer des bureaux du Carré Saint-Laurent pour y loger 700 fonctionnaires. Québec devait

louer près du tiers de l'espace total (soit 14 000 mètres carrés de la superficie totale de 47 500 mètres carrés) du Carré Saint-Laurent, qui devait accueillir également des commerces au rez-de-chaussée, et qui incluait une tour de 12 étages abritant 150 condos.

## 50 millions sur 25 ans

Les fonctionnaires visés sont actuellement logés à quelques coins de rue de là, au Centre de commerce mondial, propriété de la Caisse de dépôt et placement, dans le Vieux-Montréal. Passer du Centre de commerce mondial au Carré Saint-Laurent aurait fait bondir le coût annuel de location, qui serait passé, approximativement, de 4,9 millions à 7,4 millions. Le déménagement massif de fonctionnaires aurait donc entraîné pour les contribuables une dépense supplémentaire variant au total entre 50 millions et 62,5 millions en pure perte en 25 ans, a-t-on calculé.

Le projet est piloté par la Société de développement Angus, avec comme partenaire financier Fondation-CSN.

La Presse canadienne

## MANIFESTATIONS

## Des groupes dénoncent le changement de ton à Québec

ISABELLE PORTER à Québec

Des groupes de gauche reprochent aux policiers de la Ville de Québec d'appliquer la réglementation municipale avec une sévérité grandissante lors des manifestations.

Dans une lettre transmise au Devair mercredi, ces groupes disent faire face à « des demandes de plus en plus pressantes de la part des forces policières ». Les policiers exigeraient notamment d'être informés de plus en plus à l'avance, plaide Véronique Laflamme du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Elle ajoute que les manifestants sont souvent encadrés par des effectifs policiers imposants même lors de petits rassemblements.

La lettre est cosignée par sept autres organismes, dont la section locale de la Ligue des droits, la Coalition pour la justice sociale et le REPAC.

Ils font valoir que lorsque les changements avaient été votés par la Ville en 2012, le maire Ré-

gis Labeaume « avait assuré que les forces policières sauraient faire preuve de discernement tout en disant : "Vous nous avisez cinq minutes avant et on est correct, alors c'est pas ben ben compliqué." »

À la Ville, on répond qu'il n'y a pas eu de « changements dans la façon de gérer les manifestations » depuis 2012. « Une manifestation, ça se planifie, donc ce n'est pas exagéré de demander le trajet quelques heures à l'avance », a déclaré le porte-parole Jacques Perron.

Votées en juin 2012 dans la controverse, les modifications au Règlement sur la paix et le bon ordre de la Ville de Québec obligent les organisateurs de rassemblements à informer la police de la tenue des manifestations et de leurs trajets. Le règlement interdit aussi aux citoyens « de se trouver dans un parc entre 23 h et 5 h le lendemain ».

Toutefois, contrairement au règlement P-6 voté à Montréal, les changements apportés en 2012 à Québec n'interdisent pas le port du masque.

Le Devoir

## L'UdeM accusée de choisir l'enseignement à deux vitesses

La suppression du service d'accompagnement musical dérange

MÉLANIE LOISEL

L'Université de Montréal (UdeM) n'offrira plus les services d'accompagnateurs aux étudiants inscrits à la Faculté de musique à compter de l'automne prochain. Il y a deux semaines, une douzaine d'accompagnateurs ont reçu une lettre les avisant que leurs services ne seront plus payés par l'Université. Les étudiants inscrits dans les disciplines d'instruments à vent, à cordes ou en chant devront désormais assumer eux-mêmes les frais des accompagnateurs, qui sont généralement des pianistes professionnels avec qui ils travaillent étroitement en vue de préparer leur examen et leur récital solo.

« Cette décision est choquante et révoltante puisque l'Université fait le choix d'un modèle d'enseignement à deux vitesses », mentionne Frédéric Kantorowski, le président du syndicat des chargés de cours de l'UdeM. « Ce ne sont pas tous les étudiants qui auront les moyens de se payer un accompagnateur. Certains pourront se payer deux heures de pratique, d'autres 20 heures, alors cette décision aura un impact sur l'accessibilité et l'équité entre les étudiants », précise-t-il. Un accompagnateur musical est généralement payé entre 65 et 70 \$ l'heure. Selon le syndicat, ce service offert aux étudiants coûte donc environ 40 000 \$ annuellement à la Faculté de musique sur un budget d'environ 8 millions de dollars.

## Raisons budgétaires

La directrice principale aux communications à l'UdeM, Sophie Langlois, explique que la direction n'a pas pris cette décision « de gaieté de cœur », qu'elle a été prise pour des raisons « d'ordre budgétaire ». « La Faculté doit équilibrer son projet et, comme elle était l'une des dernières universités à offrir ce service, elle n'était plus en mesure de l'offrir pour des raisons budgétaires », dit-elle.

Selon la direction, il y a eu environ 400 heures d'accompagnement individuel l'an dernier. « Les étudiants qui veulent continuer d'en avoir devront payer eux-mêmes, mais on continuera d'offrir de l'accompagnement en groupe », indique M<sup>me</sup> Langlois. Elle a ajouté que les accompagnateurs étaient déjà des « pigistes » et qu'ils ne travaillaient pas à temps plein.

« Cette décision va d'autant plus fragiliser le statut des accompagnateurs », a déploré M. Kantorowski.

Le Devoir

## ACTUALITÉS

## NORTHERN GATEWAY

## Les conservateurs de l'Ouest font profil bas

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les 21 députés conservateurs de Colombie-Britannique se font très discrets au lendemain du feu vert donné par leur gouvernement à la construction de l'oléoduc Northern Gateway, qui aboutira sur les côtes virginales de leur province. À peine une dizaine ont accepté de parler aux journalistes, et tous pour rappeler que cette décision découle d'un processus mené par un panel indépendant.

Mark Warawa le reconnaît. « Il y a de la colère, mais je reçois aussi des lettres d'appuis pour notre décision. » Le député de Langley, qui a obtenu 65 % du vote en 2011, explique qu'en bout de piste, il doit « prendre des décisions fondées sur la pensée rationnelle et sur ce qui est bon pour le Canada. Et je ne pense pas que mes chances de réélection sont compromises ».

Un récent sondage en Colombie-Britannique a démontré que 67 % des citoyens désirent que la construction du pipeline soit refusée ou reportée, tandis que 29 % l'endossent. La petite ville de Kitimat, où aboutira le pipeline et où le pétrole sera transféré dans les bateaux, a rejeté le projet par référendum à 58 %. Kitimat se situe dans une circonscription électorale représentée par le néodémocrate Nathan Cullen.

## « Fièvre »

La conservatrice Cathy McLeod s'est bornée à se dire « fièvre » de ce que son gouvernement a entériné la construction du pipeline « sur la base des recommandations indépendantes » de l'Office national de l'énergie (ONE). Son collègue John Weston a pour sa part laissé entendre que les 209 conditions imposées par l'ONE seront « très difficiles à respecter » et que cela garantit que l'environnement sera protégé.

Le député David Wilks, quant à lui, ne s'inquiète pas pour sa réélection en 2015, lui qui avait gagné son siège avec 56 % des voix. « Je ne crois pas que ça aura autant d'impact que tout le monde pense que ça en aura. De ce que je vois, la plupart des gens qui sont contre s'attendaient à ce qu'on dise ce qu'on a dit hier [mardi]. Alors la réalité, c'est que c'est un fait accompli pour plusieurs personnes et nous irons de l'avant avec notre programme cet automne. »

Seul le ministre de Colombie-Britannique John Duncan a dit être « confortable » avec la décision. Ses collègues ministres de la province James Moore, Ed Fast et Kerry-Lynne Findlay ont tous évité de se montrer devant les caméras. Leur collègue de cabinet Alice Wong (Aînés) s'est même littéralement sauvée en courant pour fuir les micros.

Le Devoir

## Première poursuite

Le président du Conseil de la nation haïda a affirmé que les Premières Nations de la Colombie-Britannique s'unissent pour contester devant les tribunaux le feu vert donné au projet Northern Gateway. Peter Lantin a fait valoir que le projet était maintenant devenu le point central du combat pour les droits des autochtones dans une province où la Couronne se traîne les pieds depuis des générations relativement au règlement des revendications des Premières Nations. Les détails de la vaste poursuite doivent être annoncés dans les prochaines semaines. La direction d'Enbridge s'attendait à des contestations devant les tribunaux, et a dit continuer à travailler « à faire participer les communautés autochtones afin de renforcer leur confiance ».

La Presse canadienne



NICK GARBUTT

## Biodiversité : 807 espèces de plus sur la « liste rouge »

L'Union internationale pour la conservation de la nature vient de publier la mise à jour de sa « liste rouge », qui regroupe 807 espèces de plus. Cette liste, qui témoigne de l'état de dégradation accélérée de la biodiversité mondiale, compte un total de 73 686 espèces menacées, dont 22 103 sont en voie d'extinction. Par exemple, 94 % des lémuriniens sont dans cette catégorie, dont le plus gros d'entre eux, l'indri de grande taille (notre photo). Il se trouve en « danger critique » de disparition.

## BLOC QUÉBÉCOIS

## Beaulieu songe à La Pointe-de-l'Île pour une candidature en 2015

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le nouveau chef bloquiste, Mario Beaulieu, promet de briguer les suffrages aux élections de 2015. Il n'a pas encore choisi la circonscription dans laquelle il se portera candidat, mais il penche pour celle de La Pointe-de-l'Île, dans le nord-est de Montréal, où il milite déjà.

« Je compte bien être élu aux prochaines élections en 2015 », a noté M. Beaulieu en entrevue avec *Le Devoir* mercredi.

Trop tôt toutefois pour confirmer la circonscription qui l'accueillera. « Ça dépend de l'intérêt des militants. Pour l'instant, je milite dans La Pointe-de-l'Île. Et c'est sûr que je vais travailler fort pour remporter ce comté, mais mon choix n'est pas encore arrêté. » La circonscription du nord-est de Montréal était représentée depuis 1993 par l'ancienne députée bloquiste Francine Lalonde — qui l'emportait avec une majorité de plus de 20 000 voix — avant de passer aux mains du NPD en 2011.

## « Pas pressé »

Le nouveau chef du Bloc québécois n'est cependant « pas pressé » de se présenter, si jamais une élection partielle était déclenchée entre-temps, « parce qu'il y a vraiment un travail énorme à faire pour vraiment renforcer certains comtés prenables ». Il a notamment dans sa mire les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (où Claude Patry est député), de Québec — « même si ce n'est pas un terrain facile » — et de la Mon-

térégie. M. Beaulieu croit pouvoir faire élire « 30, 40 peut-être même 50 députés » en 2015 « parce que le vote fédéraliste est divisé ». Pour y arriver, il réitère qu'il mènera une « campagne systématique de promotion de l'indépendance avec tous les intervenants de la société civile, tous les indépendantistes sur le terrain, sur une longue période ».

## Bellavance absent

M. Beaulieu était à Ottawa mercredi pour participer à la réunion hebdomadaire de son mini-caucus. Son rival à la chefferie, le député André Bellavance, était absent. Il avait « d'autres engagements » dans sa circonscription, a-t-on dit au Bloc. M. Bellavance n'a pas parlé aux médias depuis sa défaite, dont il s'est avoué « déçu » tout en disant « accepter le verdict ».

Son collègue Jean-François Fortin a rapporté que la « première prise de contact » entre le chef et ses trois autres députés s'était bien déroulée. Plusieurs sujets ont été abordés et M. Beaulieu a fait preuve de « très grande écoute, d'ouverture et de compréhension de la réalité parlementaire ».

« On a jeté un peu les premières bases du travail qui est à venir [...] Et on se donne l'été pour poursuivre cet arimage », a indiqué le député.

Le caucus bloquiste n'appuyait pas M. Beaulieu, mais M. Bellavance. « Nécessairement, on est déçus, a consenti M. Fortin. À partir de là, il faut respecter le choix de nos militants. »

Le Devoir

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
Avis est par les présentes donné que l'inventaire des biens de feu Yvette Poiquin, en son vivant domiciliée au 2135, Terrasse-Cadieux, Québec, (Québec), décédée le 5 avril 2013, peut être consulté au 39, Av. Bernard-Dumont Ouest, St-Raphaël, Québec (Québec) G0R 4C0, Québec, le 17 juin 2014.  
Nycolre Tourigny, liquidateur

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire de la succession Renée Dau, né le 18 février 1922, domicilié au 8892, rue Marcel-Cadieux, à Montréal, Québec, H2M 2L1 et décédé le 10 janvier 2014 à Montréal. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, chez le liquidateur, Georges Fontaine, au 8896, rue Marcel-Cadieux, Montréal, Québec, H2M 2L1.  
Georges Fontaine, liquidateur

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Lisette BOUCHARD, en son vivant résidant au 1607 Dorion, Laval, Québec, H7G 4V2, et décédée le 2 juillet 2013, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés au bureau de la notaire soussignée au 2704, de la Concorde Est, Laval, Québec, H7E 2B4, à l'intérieur des heures normales d'affaires.  
Donné ce 17 juin 2014  
Me Isabelle Choinière, notaire

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE**  
NO: 750-04-007458-146  
**COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille)**  
PRÉSENT: Le greffier adjoint **AUDREY MARLEAU LEDOUX**  
Demanderesse  
-c-  
**GILDAS ADÉOLA GAGNON,**  
Défendeur  
**ASSIGNATION (139 C.p.c.)**  
ORDRE est donné à **Gildas Adéola Gagnon** de comparaître le 7 août 2014 à 9h00 de l'avant midi au Palais de justice de Saint-Hyacinthe situé au 1550 rue Dessaulles à Saint-Hyacinthe, en la salle No 2, suite à la publication du présent avis dans le journal *Le Devoir*.

Une copie de la requête introductive d'instance pour garde d'enfants et fixation de pension alimentaire et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe à l'intention de **Gildas Adéola Gagnon**.  
Lieu: Saint-Hyacinthe  
Date: le 17 juin 2014  
(s) par Greffier-adj.

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**  
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.  
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

**QTMG HUISSIERS DE JUSTICE**  
**COUR DU QUÉBEC PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL**  
NO : 505-22-021678-141  
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL  
Partie demanderesse  
c.  
THE HERJAVEC GROUP INC.  
Partie défenderesse  
**ASSIGNATION 139 C.P.C.**

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Longueuil, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Longueuil, situé au 1111 Jacques Cartier Est, Longueuil. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 23 juillet 2014 à 9h15 en la salle 1.19 du palais de justice de Longueuil.  
À Longueuil, le 2 juin 2014  
**JULIE CATAFARD**  
Greffier adjoint, C.Q.

**QTMG HUISSIERS DE JUSTICE**  
**COUR DU QUÉBEC PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO : 500-22-211815-140  
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL  
Partie demanderesse  
c.  
THE HERJAVEC GROUP INC.  
Partie défenderesse  
**ASSIGNATION 139 C.P.C.**

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, local 1.120, situé au 1 rue Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 30 juillet 2014 à 9h00 en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.  
À Montréal, le 9 juin 2014  
**NATHALIE LECLERC**  
Greffier adjoint, C.Q.

## PYRRHOTITE

## Ottawa refuse de revoir la norme sur le béton

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le gouvernement conservateur n'a pas l'intention de revoir la norme fédérale qui établit si un béton peut être utilisé en construction, malgré une recommandation formulée jeudi dernier par la Cour supérieure. C'est à Québec de voir au problème, répond Ottawa.

« L'enjeu de la pyrrhotite tombe directement sous juridiction provinciale, a réaffirmé mercredi le ministre d'État au Développement social Candice Bergen. Les codes du bâtiment sont de juridiction provinciale. Et le récent jugement de la cour indique que l'industrie était entièrement responsable. »

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) rappelle pour sa part que c'est une norme fédérale (CSA A23.1) qui détermine la teneur en soufre qu'un granulat peut contenir pour être utilisé pour du béton. « Ottawa ne peut pas prétendre ne pas connaître le dossier, soutient le député Robert Aubin. Si le gouvernement renvoie la balle à Québec, c'est parce qu'il pense que le simple fait de poser un geste envers la norme serait comme un aveu de responsabilité quelconque. Or, ils veulent garder la porte fermée à toute réclamation financière », croit-il. Québec a débouqué une enveloppe de 30 millions pour aider les victimes, mais pas le fédéral.

Le juge Richard a octroyé 196 millions à un peu plus de 800 victimes de la pyrrhotite

nues responsables.

Des 196 millions octroyés, la grande majorité (158 millions) est réservée à 814 propriétaires résidentielles, alors que les 38 autres millions concernent 18 constructions commerciales. Le jugement pourrait être porté en appel dans les 30 jours.

## Changer la norme

Mais au-delà des dommages imposés, le jugement recommande des changements aux normes en vigueur. Le juge Richard a souligné les efforts faits par les experts impliqués dans le dossier pour « comprendre et expliquer les causes du gonflement interne du béton par sulfures. Ils ont colligé une volumineuse documentation » qui devrait servir « à définir dans un proche avenir des normes ou balises appropriées par toute autorité compétente pour éviter que se reproduise ce genre de dommages ». Le juge a qualifié de « drame » ce que les victimes vivent.

La norme fédérale actuelle ne précise pas à partir de quel moment un granulat contient trop de pyrrhotite (ou, plus largement, de sulfures de fer) pour être utilisé. En Europe, la teneur en soufre du granulat ne doit pas excéder 1 %, ou 0,1 % si le soufre a été précisément identifié comme étant de la pyrrhotite.

En se basant sur le consensus des experts participant au procès, le jugement de la Cour supérieure établit que si le taux de pyrrhotite en volume est de 0,23 % et plus, il y aura nécessairement des dommages. La suite est implicite: la norme devrait tenir compte de cette valeur.

À l'instar de la pyrite, la pyrrhotite est un sulfure de fer qui gonfle lorsqu'il s'oxyde. Ce minéral peut se retrouver dans le granulat qui compose le béton des fondations des maisons: les fissures qu'il provoque nécessitent généralement une réfection complète du solage. À Trois-Rivières, on dénombre près de 1500 bâtiments touchés jusqu'ici.

Le Devoir

**Météo Média**

Sept-Îles 17/8  
Baie-Comeau 18/10  
Gaspé 6/8  
Saguenay 17/10  
Trois-Rivières 21/9  
Gatineau 22/40  
Montréal 23/12  
Sherbrooke 20/8

Lever du soleil: 5h06  
Coucher du soleil: 20h46

MM utilise des données d'Environnement Canada

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Plu 18/13	Ave 22/12	Londres	Nua 23/6	Var 23/7
Moncton	Sol 21/10	Ave 17/10	Los Angeles	Sol 24/17	Sol 25/17
Saint-Jean	Sol 23/10	Ave 16/10	Mexico	Ora 21/13	Ora 21/12
Toronto	Sol 24/12	Sol 22/13	New York	Ave 27/16	Sol 26/17
Vancouver	Plu 17/12	Var 17/10	Paris	Sol 24/7	Sol 22/6
Winnipeg	Plu 20/15	Ora 23/14	Tokyo	Var 28/20	Plu 28/20

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 23	12 Ciel dégagé.	21/12 Ensoleillé.	23/14 Généralement ensoleillé.	24/16 Ensoleillé.

Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 21	9 Généralement dégagé.	18/9 Passages nuageux.	21/12 Passages nuageux.	23/12 Averses isolées, pdp 40%.

Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 22	10 Ciel dégagé.	22/10 Ensoleillé.	23/11 Ensoleillé.	24/14 Ensoleillé.

**Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.**  
Consultez la tendance 14 jours.

**Météo Média**

## ÉDITORIAL

## PIPELINE

## Répétition pour Québec?

Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement Harper donne son accord au projet d'Enbridge de construire l'oléoduc Northern Gateway pour relier l'Alberta au Pacifique. Malgré les 209 conditions rattachées à la décision, le projet suscite toujours autant d'opposition. Les Québécois ont intérêt à suivre cette affaire de près.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

elon les plus récents sondages, près de 70% des citoyens de la Colombie-Britannique rejettent l'idée d'un oléoduc double pour faire circuler du pétrole des sables bitumineux vers le Pacifique dans une direction, et des produits chimiques servant à sa dilution dans la direction inverse.

La principale opposition vient des environmentalistes et des dizaines de nations autochtones dispersées le long du parcours, mais aussi du gouvernement de la Colombie-Britannique qui a posé cinq conditions au passage du pipeline sur son territoire.

À ce jour, une seule de ces conditions a été remplie, soit que l'Office national de l'énergie procède à une évaluation environnementale. Pour les autres, dont l'assurance d'une prise en charge intégrale des risques environnementaux et une participation significative aux bénéfices du projet, elles sont encore loin d'être satisfaites.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

À Ottawa, tous les partis d'opposition s'opposent au projet. Tant Thomas Mulcair que Justin Trudeau s'engagent à l'annuler s'ils sont portés au pouvoir.

De son côté, le gouvernement Harper continue de défendre avec la dernière énergie la nécessité de développer les moyens de transport du pétrole albertain vers l'Asie qui est perçue comme la planche de salut de l'économie canadienne — lire de l'économie de l'Ouest.

Curieusement, l'annonce de la décision, mardi, s'est faite par simple communiqué de presse. Aucun membre du cabinet Harper n'a voulu répondre aux questions des médias. Les conservateurs détenant 21 sièges en Colombie-Britannique, on comprend encore mieux le silence de plusieurs ténors du parti dans cette province à 16 mois des élections. Pour le moment, il est donc loin d'être acquis que l'oléoduc d'Enbridge verra le jour. Surtout si les conservateurs perdent les élections en 2015.

De même en est-il d'un autre pipeline qui fait la manchette depuis quelques années, celui de Keystone XL de TransCanada, auquel l'administration Obama hésite toujours à donner son aval.

Pour tout dire, le seul oléoduc d'envergure qui semble assuré de voir le jour d'ici 2018, c'est le projet Énergie Est de TransCanada qui doit transporter rien de moins que le double de pétrole que le Northern Gateway vers les installations d'Irving au Nouveau-Brunswick. S'il aboutit comme les experts le prévoient, une partie du pétrole sera raffinée sur place et l'autre, exportée.

À ce jour, malgré les risques pour l'environnement le long des milliers de kilomètres parcourus, dont une fraction importante à proximité du Saint-Laurent, le gouvernement du Québec n'a manifesté aucune réserve ni posé de conditions au passage d'Énergie Est sur son territoire. Pourtant, ce sont les Québécois qui devront subir les conséquences d'éventuels déversements de brut.

À l'inverse, les lobbyistes du Nouveau-Brunswick, de la famille Irving et de TransCanada sont très actifs depuis un an auprès des ministres du gouvernement Harper, qui se délectent d'un tel appui à ce projet.

Qu'attend le gouvernement du Québec pour intervenir activement dans un dossier aussi important et dont les retombées s'annoncent pour le moins restreintes, sinon négatives pour le Québec?

## NORMANDEAU DEVANT CHARBONNEAU

## Le mur et les valises

Pour interpréter le témoignage tant attendu de Nathalie Normandeau devant la commission Charbonneau, il n'y a pas 10 hypothèses possibles. Deux suffisent: soit elle fut une ministre libérale naïve jusqu'à l'inconscience, soit elle a opté, dans son témoignage de mercredi, pour une technique fréquente chez certains élus lorsque leur conduite est remise en question: transformer l'entourage en bouc émissaire pour se disculper. Nous penchons vers la seconde.

Rapidement, l'ancienne vice-première ministre a établi sa ligne de défense hier. Bruno Lortie a été son chef de cabinet pendant huit ans. Elle lui a « toujours fait confiance ». Mais en suivant les travaux de la commission, elle a « appris des choses ». Un doute a surgi: « Je me pose des questions et j'espère qu'il n'a pas trahi ma confiance. J'espère. »

Habile. Pour M<sup>me</sup> Normandeau, son chef de cabinet était l'équivalent de ses bras « droit... et gauche ». Elle et lui étaient inséparables, mais elle n'a rien vu, rien entendu des pratiques de favoritisme de M. Lortie. Contradictoire. Elle était au fait que M. Lortie était très proche de M. Marc-Yvan Côté, mais pas qu'ils avaient une relation quasi filiale, plaide-t-elle. La nuance est mince.

M<sup>me</sup> Normandeau semblait tomber des nues mercredi. Les « magouilles » de financement des firmes de génie? Une découverte récente, qui la « révolte ». De 2009 à 2011 pourtant, d'innombrables faits lui ont été présentés par les oppositions, les médias, etc. Le 2 décembre 2010, par exemple, interrogée sur de possibles liens entre l'obtention d'un contrat d'Hydro-Québec par des firmes de génie-conseil généreuses avec le PLQ (Axor, BPR, S.M. et Dessau), elle eut cette réponse: « Ces firmes-là contribuent à peu près à tous les partis politiques au Québec. » Les firmes contribuent? Vraiment? Elle s'était tout de suite corrigée. Avec le sourire: « Les individus contribuent, on s'entend... »

Que dire du « mur » éthique sur lequel l'ex-ministre a insisté hier? Où était-il lorsqu'elle a accepté les faveurs d'entrepreneurs?... lorsqu'elle laissait son M. Lortie piloter son financement politique?... lorsqu'elle favorisait, grâce à son pouvoir discrétionnaire, les mêmes firmes de génie? Le seul mur qu'on l'a vraiment vue défendre, à l'époque, c'est celui qui se dressait devant le vérificateur général (Renaud Lachance!) l'empêchant d'entrer à Hydro-Québec.

Plusieurs diront que l'ex-ministre « s'en est bien sortie » mercredi. On se bornera, comme trop souvent, à l'analyse communicationnelle: qu'elle était bien préparée! En effet. On imagine même très bien M<sup>me</sup> Normandeau dire (comme un intervenant l'a twitté hier): « En tant qu'ancienne ministre du Tourisme, je suis habituée de prendre les gens pour des valises. »

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENVY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

## LES HAUTS ET LES BAS DE NATHALIE NORMANDEAU ...

GARNOTTE  
2014-06-19

## L E T T R E S

## Souverainistes fréquentables et infrequentables

Le récent débat sur la charte des valeurs, suivi de l'élection de Mario Beaulieu à la tête du Bloc québécois, semble avoir fait naître une nouvelle distinction entre deux catégories de souverainistes. Cette distinction, comme définie notamment par les chroniqueurs fédéralistes — toujours prêts à y aller de précieux conseils pour aider leurs adversaires politiques — les amène à donner leur appui aux souverainistes fréquentables.

Ceux-ci adoptent des positions conformes à la Charte canadienne imposée de 1982, s'opposent à la charte des valeurs et votent pour des chefs qui évitent de parler d'indépendance, d'identité ou de langue, pour ne pas risquer de perturber la sacro-sainte paix sociale.

Ces souverainistes refusent aussi de qualifier leurs « adversaires » « d'adversaires », le « combat politique » qu'ils mènent de « combat politique », ou leur « lutte de libération nationale » de « lutte de libération nationale », car il s'agirait d'un vocabulaire trop chargé qui évoque de mauvais souvenirs. En somme, ces généreux penseurs grati-

fient de leur soutien des souverainistes qui, parce qu'ils refusent de remettre en cause l'ordre constitutionnel canadien, ou même d'admettre l'existence d'un conflit de légitimité entre la nation québécoise et l'État canadien, agissent en fédéralistes.

Malheureusement, il semble qu'il existe encore des souverainistes infrequentables, pour qui utiliser la « clause nonobstant », demander aux députés du Bloc de verser une partie de leur salaire à des organisations indépendantistes, voire remettre en question le fait que ces mêmes députés indépendantistes doivent prêter allégeance à la reine Elizabeth II, ne constituent pas des actes d'un dangereux extrémisme, mais plutôt le fondement même de leur projet d'indépendance.

Heureusement, les chroniqueurs fédéralistes sont là pour nous rappeler à l'ordre, et mettre de l'avant la nécessité impérieuse de combattre ces souverainistes infrequentables, qui mènent un combat dépassé et rétrograde, heureusement sans intérêt pour les jeunes générations ouvertes-sur-le-monde. Ainsi nous rappellent-ils une vérité fondamentale, soit que la seule garantie d'éviter de perdre l'équilibre est de renoncer à se tenir debout.

Fabrice Pinard Saint-Pierre  
 Montréal, le 17 juin 2014

## Grande chaîne de la paix

On découvre aujourd'hui des messages, des lettres sincères des soldats férus de paix, des missives assoiffées de paix et d'amour, imprégnées de prières silencieuses, lettres qui prennent une valeur symbolique énorme et qui sont une sorte de profession de foi contre la guerre idiote et aveugle. La guerre est folle, et cette guerre de 1914, plus que toutes les autres peut-être (et si meurtrière avec ses 20 millions de morts), aurait pu être évitée. Elle n'a été déclenchée que par des corruptions dans les hautes sphères des gouvernements, par des malentendus et des peurs diverses, par l'orgueil mal placé des têtes couronnées et leurs états-majors, comment comprendre? Mais tout cela a été si cruel, si irrationnel... et si monstrueux! Ces hommages spontanés à la paix dans les coeurs de ces soldats, hommages si éloignés dans le temps, mais si proches de nous par l'émotion, ces lettres émouvantes, parce que dépourvues, de part et d'autre de la ligne de front, d'animosité et même d'hostilité, capables seulement d'une grande fraternité profonde et qui excèdent la monstruosité guerrière, ces lettres nous touchent et font une grande chaîne de la paix jusqu'à nous.

Daniel Gagnon  
 Écrivain et membre fondateur de l'Union des écrivains et écrivains québécois  
 Montréal, le 15 juin 2014

## L I B R E O P I N I O N

## Philippe VI et les origines de la monarchie espagnole

YANIC VIAU

Professeur d'histoire au cégep du Vieux-Montréal

Le couronnement du nouveau roi Philippe VI d'Espagne le 19 juin 2014 coïncide avec le tricentenaire de la monarchie des Bourbons en Espagne. Comment cette dynastie at-elle pu se maintenir au pouvoir jusqu'à nos jours?

Lors de guerre de Succession d'Espagne (1701-1714), Louis XIV de France parvient non sans difficulté à imposer son petit-fils sur le trône d'Espagne sous le nom de Philippe V, aux dépens de Charles Louis, de la dynastie des Habsbourg d'Autriche. Après la signature du traité d'Utrecht officialisant cette décision (1713), les Catalans, partisans des Habsbourg, se révoltent. La prise de Barcelone par les troupes franco-espagnoles le 11 septembre 1714, malgré une résistance populaire, signifie la fin de l'autonomie politique, juridique et linguistique en vigueur en Catalogne et en Aragon depuis la création du royaume d'Espagne en 1492.

Les Bourbons sont toutefois écartés du pouvoir à plusieurs reprises, lors de l'occupation napoléonienne (1808-1814), de la Première République (1873-1874) et de la Seconde République (1931-1939). La victoire du général Francisco Franco en 1939, après trois ans de guerre civile, aurait pu

signifier la fin de la monarchie, mais le régime dictatorial contribue finalement à la sauver. En imposant en 1947 la Loi de succession du chef de l'État, Franco fait à nouveau de l'Espagne un royaume tout en demeurant le chef d'État. L'héritier légitime au trône, Juan de Bourbon, est forcé d'abdiquer. En contrepartie, son fils Juan Carlos rentre d'exil et son éducation est assurée par la dictature. Franco se proclame « régent à vie » et s'attribue le droit de désigner son propre successeur, ce qu'il fera en 1969 en désignant Juan Carlos futur chef de l'État.

En novembre 1975, après la mort de Franco, Juan Carlos 1<sup>er</sup> prend ainsi la tête du pays. Dans le but d'éviter l'abolition éventuelle de la monarchie, réclamée par les forces d'opposition au régime, il fait approuver en 1976 par le Congrès des députés (le « parlement » franquiste) et par référendum la Loi pour la réforme politique, qui prévoit l'abolition de ce même Congrès et une transition vers une monarchie parlementaire constitutionnelle. Une nouvelle Constitution est adoptée par référendum en 1978. La dictature franquiste n'a donc jamais été renversée: elle a plutôt fait l'objet d'une transition « pactisée » entre une partie des forces dirigeantes et des forces d'opposition et prévoyant notamment l'amnistie des dirigeants franquistes. L'opposition du roi à la tentative de coup

d'État dirigé par le colonel de la Guardia Civil Antonio Tejero en 1981 est généralement considérée comme le geste qui donne définitivement à la monarchie ses « lettres de créance » démocratiques. Une partie importante de l'opinion publique espagnole considère toutefois qu'elle est fille de la dictature et que sa légitimité demeure entachée par ce « péché originel ».

L'annonce de l'abdication du roi, le 2 juin 2014, a d'ailleurs donné lieu à des manifestations spontanées en appui à un régime républicain ou à un référendum sur le sort de la monarchie dans une quarantaine de villes, dont Madrid (où 20 000 personnes se sont rassemblées le 3 juin). L'institution monarchique n'est toutefois pas sérieusement menacée à court terme: les deux tiers des voix au Congrès étant nécessaires pour une modification constitutionnelle en ce sens, et la majorité de la classe politique a réaffirmé sa foi monarchiste. Dans tous les cas, la réalité du pouvoir demeure entre les mains du président du gouvernement, Mariano Rajoy (Parti populaire).

L'arrivée au pouvoir de Philippe VI n'offre donc aucune solution nouvelle pour faire face aux priorités du moment, que ce soit pour sortir l'Espagne de la crise économique qui y sévit depuis 2007 ou pour faire face à la question politique catalane.

## IDÉES

## Nous avons grand besoin d'un « plan vert Coderre »

SYLVIA OLJEMARK

Présidente fondatrice, Coalition verte

**L**e programme portant sur les espaces verts de la Ville de Montréal a été pillé. Si bien que les résidents de la métropole sont maintenant moins bien servis que jamais en matière d'accès à la nature. À la suite d'importantes compressions budgétaires, le programme n'est plus qu'un geste symbolique, pour la forme.

Dans ses 10 écoterritoires, de nombreux sites naturels que la Ville avait désignés pour la conservation ne seront pas protégés. Montréal se classe au dernier rang des villes au Canada pour les espaces verts par habitant. Les sites naturels protégés ne couvrent que 5,75% de son territoire. D'autres villes — Vancouver, Ottawa, Toronto — ont une ceinture verte. Le programme de Toronto et ses environs protège un territoire de près de 2 millions d'acres, soit la plus grande ceinture verte au monde!

Rappelons que c'est à Montréal que siège le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique des Nations unies. Raison de plus pour augmenter nos efforts et non pas d'en réduire le financement.

Les 82 municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) viennent tout juste d'entamer la création de la Ceinture verte du Grand Montréal — le projet d'un vaste réseau régional de milieux naturels. La Ville de Montréal est au cœur de ce projet, mais les récentes mesures budgétaires brisent son élan. Devant le manque évident de volonté politique de protéger notre patrimoine naturel, les banlieues de la grande région métropolitaine pourraient très bien elles aussi renoncer à leur engagement.

## Déjà dépensés

Le maire Denis Coderre, de même que Réal Ménard, responsable de l'environnement, des grands parcs et des espaces verts, avaient promis de ne pas toucher aux fonds réservés à la Politique de protection et mise en valeur des milieux naturels dans le premier budget de la toute jeune administration.

Et puis, quelques semaines seulement après l'adoption du budget, on a coupé dans les 36 millions de dollars alloués à l'acquisition et à la conservation des milieux naturels — 12 millions par an pour les trois prochaines années. Pour l'année 2014, on a coupé 5 millions. Pour 2015, les 12 millions prévus se sont évaporés. L'année 2016 n'augure rien de bon. Les 12 millions par an ne représentent que 0,25% des 5 milliards du budget annuel de la Ville de Montréal.

Pour ces coupes, on invoque comme excuse que les fonds précédemment alloués n'ont pas été dépensés. En effet, l'ancienne administra-



Les 82 municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal viennent tout juste d'entamer la création de la Ceinture verte du Grand Montréal.

tion a gonflé les pourcentages d'espace vert en louant à long terme, et pour des loyers symboliques, de grandes propriétés vertes — à peu de frais, donc. Également, des sites dans des parcs anciens ont été reclassés comme milieux naturels. Ça, c'était la partie facile. Mais le plus difficile reste à faire. Dès maintenant, il faut rétablir des fonds aisément disponibles et voués à l'acquisition des nombreux milieux à valeur écologique qui sont menacés, et ce, à l'intérieur et à l'extérieur des limites des écoterritoires. La protection des espaces verts à travers toute la métropole est loin d'être accomplie.

Le dernier moratoire sur les dépenses en espaces verts eut des effets catastrophiques: forêts, milieux humides, bandes riveraines et terres agricoles ont disparu, engloutis par l'étalement urbain. Avant la fusion, en 1989, la Communauté urbaine de Montréal avait adopté un programme d'acquisition et d'aménagement des espaces verts de 200 millions de dollars. On avait alors créé un réseau de parcs-nature, mais un moratoire a mis fin à ce programme en 1992, et la moitié du budget, soit 100 millions, ne fut jamais investie. La Ville adopta un nouveau programme de conservation en 2004, mais entretemps, plus de 1000 hectares d'espaces verts sur l'île de Montréal avaient disparu à jamais.

Ce nouveau moratoire en déguisement de l'administration Coderre laisse les milieux naturels à l'abandon et vulnérables. A moins qu'on ne rectifie la situation, une grande partie du patrimoine naturel de Montréal est amené à disparaître et, avec lui, toute vision d'une ceinture verte. Nous n'aurons pas le loisir de réparer à zéro: les promoteurs immobiliers auront tôt fait de s'imposer et de construire sur les derniers sites verts vacants.

Il faut restituer les fonds au programme et dépenser l'argent! On demande au maire Denis Coderre qu'il investisse ces fonds pour achever la conservation des milieux naturels sur l'île de Montréal et, à titre de président de la CMM, qu'il accomplisse la réalisation de la Ceinture verte de la grande région métropolitaine de Montréal. Ce faisant, le maire Coderre améliorera la qualité de vie de ses citoyens, protégera l'unique biodiversité de Montréal et sa région — la plus riche au Québec! Il s'assurera aussi des services écosystémiques de la nature dans la ceinture verte — prévention d'inondations, réduction de la pollution urbaine, modulation des changements climatiques, entre autres, services évalués à 4,29 milliards de dollars par année —, et ce, gratuitement! Nous avons grand besoin d'un « plan vert Coderre »!

## Venez bâtir le nouveau Parti québécois

BERNARD DRAINVILLE

Député de Marie-Victorin

**C**omme bien d'autres, la défaite du 7 avril dernier m'a plongé dans un profond questionnement sur l'avenir du Parti québécois et sur notre projet de faire du Québec un pays. On aura beau dire que c'est d'abord l'idée d'un référendum qui a été rejetée par les Québécois, on ne peut nier que le projet indépendantiste ne mobilise plus comme avant.

À court terme, il faut stopper le déclin de l'option dans l'opinion publique en stabilisant les appuis à l'indépendance. Plus encore, il faudra passer rapidement à la deuxième étape: augmenter ces appuis pour se rapprocher progressivement d'une majorité, condition *sine qua non* pour réaliser l'indépendance.

Pour ce faire, il faudra répondre aux questions que se posent nombre de nos concitoyens: « pourquoi l'indépendance? », « qu'est-ce que ça changerait pour moi? », « avons-nous les moyens de la faire? », « qu'est-ce qu'un pays québécois ferait de différent? »

Bref, les prochains mois et les prochaines années offrent une occasion en or de renouveler nos idées, mais aussi notre état d'esprit en présentant l'indépendance de façon beaucoup plus positive. C'est quand même extraordinaire cette idée de bâtir un pays québécois. Chaque souverainiste devra apporter sa contribution. J'apporterai la mienne. Au sein du Parti québécois.

## Laboratoire d'idées

Car, s'il y a un endroit pour tenir ce grand remue-ménages démocratique et populaire, c'est au Parti québécois. Notre parti a plus que jamais la chance de se transformer en un immense laboratoire d'idées, un lieu de débats et d'échanges ouvert à toutes les tendances, ouvert à tous les indépendantistes. Ne la manquons pas!

J'ai le goût de dire aux Québécois: « Vous voulez contribuer à définir l'avenir du Québec? Vous avez une opinion sur les règles qui devraient encadrer la course à la chefferie? Vous voulez avoir votre mot à dire sur le choix de la prochaine ou du prochain chef du PQ? Vous voulez participer au prochain congrès et influencer le contenu du programme? Prenez votre carte! Embarquez! »

Le PQ, c'est un instrument et on peut en faire ce qu'on en veut. Tous les indépendantistes, les souverainistes, les indéciés de la question nationale peuvent l'investir, le transformer, le renforcer. Les jeunes ne s'y retrouvent plus? Qu'ils viennent le changer, c'est le temps ou jamais.

J'ai aussi le goût de dire aux jeunes et aux moins jeunes d'Option nationale, venez-vous-en! Vous avez fait œuvre utile et vous nous avez rappelé, par l'enthousiasme et la conviction, que l'indépendance est une idée emballante. Il y a du rêve et de l'espoir dans notre projet. C'est vivant. C'est ambitieux. C'est audacieux. C'est l'avenir.

Les militants de Québec solidaire, de la CAQ, ceux d'entre vous qui souhaitent la construction d'un nouveau pays: de quel pays rêvez-vous? Un pays vert, bleu, arc-en-ciel? Dessinez-le avec nous. Les indépendantistes déçus, vous qui avez décroché il y a 5 ans, 10 ans, 20 ans, revenez voter pour les grandes décisions qui se préparent dans les prochains mois. Vous allez prendre votre retraite? Vous cherchez à vous investir dans quelque chose d'important? Que diriez-vous de léguer un pays à vos petits-enfants?

Bien sûr, certains sont tentés par le découragement. On entend que « les Québécois n'en veulent pas de la souveraineté, les jeunes sont passés à autre chose ». Nous sommes pourtant des centaines de milliers convaincus que l'indépendance représente le seul avenir digne de ce nom pour le Québec. Faudrait-il renoncer à une idée aussi forte, aussi vitale, simplement parce que nous sommes dans un creux de vague? Renoncer à allumer, à intéresser, à convaincre les nouvelles générations? Mais, alors, ce serait renoncer à ce qui est l'essence même de la politique, c'est-à-dire convaincre, rallier, rassembler.

Que tous les indépendantistes, blasés, pressés, moins pressés, déçus, lucides, solidaires, verts, impatients, nationalistes, internationalistes, investissent le PQ. Que tous ceux et celles qui ont voté pour un autre parti, qui sont restés à la maison, qui ont laissé tomber, prennent ou reprennent leur carte de membre et viennent brasser la cabane.

Dans les mois qui viennent, nous aurons des débats passionnants. Nous aurons besoin d'entendre la voix de tous ceux et celles qui veulent que le Québec reprenne la route de la fierté et de l'audace. Il faut réunir cette grande coalition indépendantiste, au sein d'un nouveau Parti québécois, le meilleur véhicule pour réaliser l'indépendance.



Bernard Drainville

## LA RÉPLIQUE &gt; LOBBYISME

## La ville intelligente en bonne intelligence

RAPHAËL SUIRE

Professeur, Université de Rennes 1, chercheur associé MOSAIC/HEC Montréal

**L**a ville intelligente est à la mode. On entend et on lit beaucoup de choses à son propos. Elle aiguise les appétits les plus variés. Les grands industriels des TI avant tout. Cisco, Microsoft, Google, IBM... sont sur les rangs pour accompagner et vendre des solutions de gestion et d'optimisation de l'information urbaine et, accessoirement, se partager un gâteau que *Le Devoir* rappelait récemment être d'une taille conséquente: 650 milliards de dollars aujourd'hui, le double en 2019.

Les élus également. L'on ne compte plus les municipalités au Québec qui souhaitent apparaître dans ce concert mondial des villes intelligentes. [...] D'ailleurs, Montréal ne vient-elle pas de doter d'un bureau de la ville intelligente? [...]

Il y a deux voies distinctes pour fabriquer la ville intelligente avec eux. La première est celle où le citoyen est au service de la ville intelligente, et la seconde où la ville intelligente va servir le citoyen. Au milieu, il existe une solution intermédiaire, que nous préconisons, mais qui nécessite de changer le logiciel. Tous les logiciels.

Le rôle des grandes compagnies du secteur des TI? Collecter et organiser l'information. Elles le font pour les organisations, elles proposent désormais de le faire pour les villes. Les arguments sont à peu de chose près à l'identique. L'optimisation, l'efficacité et des gains de

## LE DÉCLENCHÉUR

« La firme américaine MarketsandMarkets estime que les villes intelligentes vont représenter dans les prochaines années un marché démesuré en Amérique du Nord comme ailleurs dans le monde. [Il] est évalué à 654 milliards de dollars cette année, peut-on lire dans son rapport intitulé « Smart Cities Markets ». Il devrait doubler d'ici 2019 pour atteindre le chiffre mirobolant de 1266 milliards de dollars. — Fabien Deglise, « Microsoft et IBM à l'assaut de la "ville intelligente" », *Le Devoir* du 12 juin 2014.

performance. Qu'est ce que cela implique pour le gestionnaire de la ville et le citoyen? Pour le premier, c'est la garantie d'un système homogène et interopérable qui, idéalement, agrège les données d'usage des grands réseaux. Pour le second, cette transparence se fait sans doute à son détriment, car ses données personnelles de consommation sont collectées, presque privatisées au bénéfice collectif d'un meilleur fonctionnement de la ville. [...]

## Coconstruction

Une autre solution, c'est celle de la ville intelligente par les citoyens eux-mêmes. Elle est beaucoup plus compliquée à mettre en œuvre. Il s'agit de coconstruire les services dont les citoyens peuvent avoir besoin en libérant et en ouvrant massivement les données sur l'utilisation des infrastructures et des services de la ville. [...] Ce mouvement des données ouvertes est mondial et gagne de nombreuses grandes capitales. Mais, premièrement, les villes peuvent être frileuses. Habituees à la gestion et à l'ingénierie des projets par le haut, la perspective de pro-

cessus plus chaotiques, moins linéaires et coentrepris avec les citoyens nécessite de reconsidérer le logiciel interne de l'administration. En second lieu, il faut multiplier les jeux de données pour favoriser les croisements créateurs de valeur. Pour cela, il faut décloisonner des services municipaux qui parfois tiennent fermement à leur prérogative et à leur périmètre d'intervention. [...] Un autre risque identifié est celui de la balkanisation des services produits. Une multiplicité de microservice à usage très localisé pour peu d'utilisateurs peut freiner l'émergence d'un standard souhaitable pour une large diffusion et une appropriation des pratiques. [...]

Par conséquent, ce choix de ville intelligente est audacieux, car il laisse la place à de nombreuses expérimentations, des doutes, des échecs, mais aussi à des productions de service heureuses et inattendues. Mais surtout, il s'adosse à un registre de la propriété intellectuelle très différent du premier modèle. L'exploitation des données sur les usages se fait par les usagers eux-mêmes. Cette transparence n'est aucunement incompat-

ble avec une monétisation contrôlée des données personnelles et peut stimuler efficacement l'innovation numérique.

La troisième piste est celle d'une solution intermédiaire, celle de la fabrication de la ville intelligente avec tous les joueurs précités. Les grandes compagnies des TI, les villes et les citoyens. À l'image de ce qui vient de faire récemment la compagnie automobile TESLA, cela doit passer par une mise à disposition des brevets et une ouverture des systèmes propriétaires. Ainsi, les entreprises externalisent une partie des coûts de recherche et développement en favorisant les collaborations [...]. Mais, ici aussi il faut changer le logiciel interne des grandes organisations pour aller vers l'innovation ouverte, une transparence sur les algorithmes de traitement de l'information collectée et une mise à disposition de l'information possédée sur les citoyens. [...]

Le choix de cette piste nécessite du courage politique et du volontarisme, mais c'est aussi celui qui favorise le plus la participation citoyenne, l'exploitation de tous les ressorts de l'intelligence collective, en plus de garantir une coopération intéressée des grandes compagnies. Évidemment, ce n'est pas simple et cela ne garantit pas à ceux qui font ce choix de se hisser rapidement en tête de palmarès. Mais oui, les grandes compagnies des TI peuvent implanter rapidement des systèmes de collecte, peuvent domestiquer les flux et optimiser les pratiques, mais la ville intelligente, fabriquée en intelligence, peut être plus que cela. C'est une ville rebelle, inattendue, en mouvement et où toutes les énergies créatives doivent s'exprimer.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfalli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Héléne Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettono-Parazzelli (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungier, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Micohele Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire); Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elinam, Nathalie Jobin (par interim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire); PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

## ACTUALITÉS

## NORMANDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

celles-ci dans divers dossiers d'infrastructures municipales.

Elle n'était pas « naïve au point de croire que certaines personnes présentes » à ses soirées de financements « ne pensaient pas peut-être obtenir des choses en retour » de leur générosité. « Mais ces gens-là se sont trompés parce qu'il n'y a jamais eu de retour d'ascenseur », a assuré M<sup>me</sup> Normandeau, dont le cabinet a été visé ces derniers mois par une enquête de l'Unité permanente anticorruption.

Calme, posée, visiblement bien préparée, l'ex-ministre s'est dite « profondément révoltée, horripilée » que des firmes de génie aient pu « magouiller » afin d'obtenir des contrats gouvernementaux. Celle qui fut ministre des Affaires municipales et des Régions de 2005 à 2009 avant de passer au ministère des Ressources naturelles jure qu'elle n'a pas fait partie de ces stratagèmes. « Si ça s'est fait, ça s'est fait à l'insu du ministre et de la ministre que j'étais. On appelle ça de la magouille et ça doit être condamné », a lancé M<sup>me</sup> Normandeau, saluant l'intervention de l'UPAC et lui enjoignant de poursuivre son travail.

## Une proximité insoupçonnée

Sa confiance envers son chef de cabinet Benoît Lortie, qui l'a épaulée pendant pas moins de huit ans, était inébranlable... jusqu'à ce que celui-ci vienne témoigner devant la Commission d'enquête sur l'industrie de la construction (CEIC), ces derniers jours.

Pendant huit ans, elle a eu une « relation de confiance totale » avec M. Lortie, nommé à ce poste à la recommandation du bureau du pre-

mier ministre. Sauf qu'aujourd'hui, un doute s'est installé dans son esprit, à la suite des révélations faites à son égard par la commission Charbonneau. « J'écoute les travaux de la Commission et j'apprends des choses. J'ai un doute. [...] Il a peut-être trahi ma confiance », a soutenu M<sup>me</sup> Normandeau.

« J'ai peut-être été trahie. » Elle ignorait à quel point M. Lortie était proche de Marc-Yvan Côté, vice-président de la firme de génie Roche. Elle ne savait pas non plus que son chef de cabinet avait rencontré des ingénieurs dans ses bureaux, et que M. Lortie accordait une attention particulière aux dossiers défendus par M. Côté, qu'il considérait comme son grand frère.

## Pouvoir discrétionnaire

La veille, l'ex-chef de cabinet avait tenté de justifier l'usage par M<sup>me</sup> Normandeau de son pouvoir discrétionnaire afin d'accroître, contre l'avis des fonctionnaires du ministère, la valeur de subventions accordées à des municipalités dans des projets d'infrastructures liées à l'eau.

Des 50 dossiers de subventions majorées de 2002 à 2012, 32 l'ont été à la demande de M<sup>me</sup> Normandeau. Du lot, 15 ont bénéficié à Roche, et 10 à BPR. Il n'y a à rien d'inhabituel, a maintenu M<sup>me</sup> Normandeau, en dépit des tentatives de la procureure Sonia LeBel de lui faire admettre le contraire.

Le pouvoir discrétionnaire des ministres est là pour être utilisé et pour servir de contrepoint à celui des fonctionnaires. C'est précisément ce que Nathalie Normandeau a fait, sans jamais en abuser, a-t-elle plaidé devant la commission, y allant d'un plaidoyer en faveur de cette prérogative ministérielle.

M<sup>me</sup> Normandeau a expliqué être « parfois arrivée à la conclusion que le taux [de subvention] re-

commandé par les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales et des Régions n'était pas suffisant ». Des maires de municipalités lui demandaient de rehausser le montant des subventions, car sans cela, la réalisation des projets d'infrastructure aurait été compromise.

Nathalie Normandeau, élue à la mairie de Maria en Gaspésie à l'âge de 27 ans avant de devenir une figure montante du Parti libéral du Québec, comprenait bien cette réalité.

« Comme ministre, ce que je voyais, ce n'était pas les conduites d'eau. C'était la possibilité pour les citoyens d'améliorer leur qualité de vie [...] C'était de redonner de l'espoir à des communautés qui en avaient perdu », a-t-elle affirmé, reprochant aux fonctionnaires de ne pas avoir suffisamment tenu compte de la précarité économique des petites municipalités et de la capacité de payer des citoyens dans l'évaluation des taux de subvention.

Elle a toutefois insisté sur le fait qu'elle n'avait jamais fait pression sur les fonctionnaires pour qu'ils donnent le feu vert à des changements exigés par son bureau.

« Je n'appelle pas ça mettre de la pression, j'appelle ça faire mon travail de ministre. Je voulais que les dossiers avancent », a-t-elle dit.

La commission Charbonneau poursuivra ses travaux jeudi, mais n'a pas divulgué l'identité des prochains témoins appelés à comparaître. Elle pourrait poursuivre ses audiences jusqu'à la semaine prochaine, avant de les interrompre pour l'été. À la reprise des travaux à l'automne, la CEIC aura terminé de faire comparaître des intervenants.

Le Devoir

**Lire aussi** · Commission Charbonneau. Couillard dit suivre les travaux avec attention. Page A 2

## DRAINVILLE

SUITE DE LA PAGE 1

« La défaite a été dure », a-t-il rappelé, mais c'est une occasion unique pour le parti de repartir à neuf. « On va devoir jouer d'audace. On va devoir se renouveler comme jamais. Il faut repartir à zéro. »

Candidat putatif à la chefferie du PQ, Bernard Drainville n'a pas encore pris la décision de se lancer ou non dans la course à la succession de Pauline Marois. « Ça me tente, mais je me donne le temps d'y penser », a-t-il indiqué.

À ses yeux, le PQ doit renouveler son discours sur l'indépendance pour le rendre « positif et constructif ». Il doit changer « l'état d'esprit » qui anime les péquistes dans la promotion de l'option. « Il faut s'assumer comme indépendantistes », estime-t-il.

Bernard Drainville n'a que de bons mots pour l'option nationale. « J'aime beaucoup ce qu'ils font », a-t-il dit. Les vidéos que la formation politique a diffusées lors de la dernière campagne électorale, « c'était vraiment magnifique, c'était très convaincant ».

Si le PQ embrasse sincèrement la cause indépendantiste, Bernard Drainville croit que plusieurs militants onistes y verront le « signal positif » qu'ils attendaient. « Je leur dis : venez au PQ, venez partager cette énergie-là, venez construire, renouveler avec nous le bagage des arguments pour l'indépendance. Votre enthousiasme, votre énergie sont contagieux. On a beaucoup à gagner », a-t-il lancé.

## Convaincre les jeunes

Pour convaincre les jeunes, Bernard Drainville préconise, à l'instar de Léo Bureau-Blouin, de mettre l'accent sur les avantages de l'indépendance dans un contexte de mondialisation. « Une des meilleures façons de les convaincre de la pertinence de l'indépendance, c'est de leur montrer qu'avec un statut de pays, on serait capable de jouer un rôle sur plusieurs grandes questions qui les touchent tout particulièrement : la lutte contre les changements climatiques, la lutte pour une plus grande justice sociale ou la lutte contre les inégalités et la lutte pour la démocratie. »

En outre, Bernard Drainville souhaite que le PQ rallie les électeurs qui ne sont pas pleinement convaincus des avantages de l'indépendance. « Si vous avez des doutes sur l'indépendance, venez les exprimer, les convie-t-il. Vous allez entendre toute une panoplie d'arguments pour l'indépendance. Mais les questions que vous soulèverez et les doutes que vous exprimerez vont nous confronter, vont nous obliger à améliorer notre discours, notre argumentaire. » Surtout, il faut répondre clairement aux questions que la population se pose sur la pérennité et la dette de l'État au regard du projet indépendantiste, dit-il.

Le député de Marie-Victorin s'adresse aussi aux indépendantistes plus âgés qui, déçus, ont renoncé à l'option. « Ce n'est plus le temps de bouder, c'est le temps de rappliquer », les interpelle-t-il.

Bernard Drainville est convaincu que le PQ, qui demeure une grande institution démocratique, tiendra un grand débat d'idées au cours des prochains mois, des prochaines années. « Le PQ peut être l'instrument d'un immense débat d'idées au sein de la société québécoise », espère le possible candidat à la chefferie péquiste.

Le Devoir

## CLINIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

veur qui nous ont consultées pour d'autres besoins de santé », a expliqué M<sup>me</sup> Têtu.

M<sup>me</sup> Têtu est ce qu'on appelle une infirmière praticienne, ou « superinfirmière », ce qui lui permet de prodiguer davantage de soins qu'une infirmière ordinaire. Elle et sa collègue Maureen Guthrie faisaient rouler la clinique les soirs et les fins de semaine de façon bénévole.

Lors de leur plus grosse année, elles fonctionnaient avec 35 000\$, ce qui permettait de payer le local et le matériel. Dès lors, les 150 000\$ investis par la FIQ dans le projet-pilote prennent l'allure d'un « penthouse », a dit Isabelle Têtu en riant. Avec cela, elles vont pouvoir payer des salaires et ouvrir la clinique à temps plein à partir de l'automne.

Pour Maureen Guthrie, qui est à la retraite, il s'agit simplement de redonner au suivant. « J'ai été chanceuse dans la vie, puis je me dis que si je suis capable de redonner, c'est tant mieux. »

Les deux femmes se sont connues parce qu'elles travaillaient dans le même CLSC. Là comme ailleurs, elles ont vu beaucoup de gens tomber dans les failles du système. Elles rejoignent beaucoup d'ex-détenus, des toxicomanes, des gens avec des problèmes de santé mentale, des marginaux.

M<sup>me</sup> Guthrie est formelle : les gens qui les visitent n'iraient pas ailleurs. « Ils n'ont pas le même schéma de valeurs. Ils ne sont pas capables d'attendre une couple d'heures à l'urgence. Ils ont peur d'être jugés, ils ont de la misère avec l'attente. » En plus des infirmières, des intervenants psychosociaux pourront faire le suivi des patients sur le terrain si nécessaire.

Alexandra Guérin, 36 ans, fait partie de leurs patients. Elle y est allée pour des problèmes alimentaires et son suivi de gros-



JEAN-SÉBASTIEN EVRARD AGENCE FRANCE-PRESSE

De la simple otite aux urgences mineures, en passant par le suivi des maladies chroniques, les infirmières pourront offrir différents soins de première ligne.

sesse. Lors de l'annonce du projet-pilote mercredi, cette jeune femme issue de la culture punk et éprouvant des problèmes d'anxiété a louangé le « soutien physique et psychologique » qu'elle y avait reçu.

## Comblent les lacunes

Les deux infirmières soulignent qu'elles n'ont aucunement l'intention de remplacer ce qui existe déjà. Leur objectif est plutôt de combler les lacunes de la première ligne et de rattraper les patients au système de santé. « On développe leur confiance, on les amène à consulter », explique M<sup>me</sup> Guthrie. « Le but, ce n'est pas de sortir les gens du système, c'est de les y faire entrer », résume sa collègue.

La FIQ se donne jusqu'à un an et demi pour évaluer ce projet, qui sera aussi étudié par une équipe de chercheurs en sciences infirmières de l'Université Laval et de l'Université de Montréal. L'équipe sera dirigée par les professeurs Bernard Roy de l'Université Laval ainsi que Damien Contandriopoulos et Arnaud Duhoux de l'Université de Montréal.

Les chercheurs comptent évaluer les effets sur les populations desservies et les économies générées pour le système de santé s'il en est. M. Roy souligne que des cliniques de ce genre ont déjà fait leurs preuves en Ontario et dans le Grand Nord.

Le Devoir

## MAC

SUITE DE LA PAGE 1

intervention performative à l'occasion de la Nocturne du MAC vendredi. Les pulsations sont à la fois similaires et très différentes, un peu comme dans la musique minimaliste de Steve Reich, Glenn Branca, Philip Glass. L'installation acquise par le musée est le dernier exemplaire de la série de cinq conçue par l'artiste (les autres sont au Japon, en Australie, au Mexique et au MoMA à New York). Elle arrive à Montréal symboliquement chargée : les pulsations qu'on entendra jusqu'à ce que celles des Montréalais s'y substituent viennent des habitants de Donetsk, en Ukraine, en proie à l'insurrection armée pro-russe.

## Dédale

L'expérience interactive se déploie entre deux grands pans de la principale exposition du MAC, *La beauté du geste*. Une première salle réunit, dans l'exubérance, 50 dons pour chacune des 50 années d'existence de l'institution montréalaise. Un dédale hétéroclite pour un thème un peu convenu, mais qui a le mérite de faire plonger dans l'histoire du musée.

« Ici, c'est un de mes points de vue préférés, qui fait un peu le résumé du musée », explique Josée Belisle, conservatrice des collections qui agissait ici comme commissaire, au cours de la visite de presse désignant un tableau « joli mais conventionnel » de John Lyman, acquis l'année

## Coupes budgétaires

À l'instar des autres musées d'État, le Musée d'art contemporain (MAC) a écopé de dures coupes lors du premier budget du gouvernement Couillard. Aux 445 000\$ amputés à l'enveloppe de subvention destinée à son fonctionnement, comme l'écrivait *Le Devoir* la semaine dernière, le musée se fait imposer une réduction de sa masse salariale de 2%. Il subit donc des compressions de près de 800 000\$ au total, soit 6,7% de son budget de 12 millions de dollars. « On doit revoir l'ensemble de nos opérations », a réagi le directeur général du MAC, John Zeppetelli, sur les ondes d'Ici Radio-Canada Première en matinée, peu avant de dévoiler sa programmation estivale. Selon la Société des musées québécois, l'enveloppe destinée à son agrandissement serait toutefois préservée des coupes.

de la fondation du musée. *Black Plank*, du sculpteur minimaliste américain John McCracken, acquis à 14 ans de distance, « le grand dessin figuratif » *Red Sea* de Betty Goodwin et le tableau abstrait *Sériel vert-orange* de Guido Molinari, le tout acquis en quelques décennies. « On voit que c'est extrêmement vivant comme histoire, il y a des raccourcis, des retours en arrière, des allées et venues. »

Chaque pièce a sa petite histoire rattachée, même si la plupart sont offertes par les artistes à l'issue d'une rétrospective. Ainsi, Edward Bur-

tynsky a offert au MAC 25 dessins photographiques — dont deux se trouvent dans l'exposition. À l'entrée de la salle est suspendue une peinture de Riopelle réalisée pour Maurice Richard, que ce dernier a ensuite donnée au musée.

« En 1988, on a reçu le legs René Payant, professeur d'histoire de l'art décédé prématurément, raconte aussi M<sup>me</sup> Belisle. C'était touchant d'apprendre que la star de l'histoire de l'art au Québec avait décidé d'offrir par testament sa collection au musée. »

De l'autre côté de *Pulse Room* et disséminées un peu partout dans le musée et dans son jardin, on retrouve 150 autres œuvres ainsi léguées. Une salle célèbre l'éclatement de l'objet avec des pièces de Nicolas Baier, Cozik, Monique Mongeau, Francine Savard. Plus loin, on croise un autoportrait photographique de Marina Abramovic, un des fameux clichés montréalais de la marée humaine nue de Spencer Tunick, une œuvre vidéo de Marcel Dzama, un tableau qui sort de son cadre d'Anselm Kiefer.

« C'est un voyage dans l'histoire qui est complètement atypique », résume Mme Belisle, mais qui nous permet de souligner la générosité de ces donateurs », dont le geste du cœur a d'abord permis de fonder le musée en 1964. Et l'étalage des œuvres — jusque sur le toit, où trône le néon géant *Souvenirs du futur* de Laurent Grasso — donne l'occasion à l'institution de crier son besoin d'espace, à la veille de mettre en œuvre un plan d'agrandissement de 44 millions de dollars.

Le Devoir



« On va devoir jouer d'audace. On va devoir se renouveler comme jamais. Il faut repartir à zéro. »

Bernard Drainville

## Précision

Dans le texte « Erreur d'optique » publié le 18 juin, il est écrit, en parlant de la présence souverainiste à Ottawa, que Denis Monière et Marcel Léger avaient essayé en 1984 de « s'y faire élire, sans grand succès », sous la bannière du Parti nationaliste. Il aurait fallu plutôt lire « de faire élire » des députés sous cette bannière. Nos excuses.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com